

L'ARMÉE DES ALPES – JUIN 1940 – APRÈS L'ARMISTICE

AVRIL 1939 / FÉVRIER 1941

LES VINGT-DEUX MOIS

D'UN LORRAIN

AU MONT BARBONNET

Témoignage de René SIMON

**Ancien du 157° RAP puis du 158° RAP
et, après l'armistice avec l'Italie en juin 1940,
du Groupement des Unités de Gardiennage des Alpes Maritimes
Sous Groupement B – Unité B1.**

Remerciements :

René SIMON exprime sa gratitude envers tous ceux qui, grâce à leurs informations, aux documents communiqués, ainsi qu'à leurs observations, ont permis d'élaborer ce petit fascicule évoquant divers événements vieux maintenant de plus de 77 ans.

Résidence des Couleurs à Vaucouleurs 55140 – décembre 2017

* * * * *

Avertissements :

- Les photos sans indication de source font partie des archives de la famille SIMON René. Ce dernier n'est pas l'auteur de tous les clichés, les appareils photos étant interdits aux hommes de troupe dès le début de 1939. Ils furent remportés à la maison dès la première permission. Ensuite les photos autorisées furent le plus souvent prises par des officiers qui les diffusaient ensuite aux personnels intéressés.*
- L'orthographe exacte de certains noms propres cités dans ce document n'est pas garantie.*

Rédaction et mise en page par Denis SIMON, fils aîné de René SIMON.

* * * * *

Droits d'auteur :

Licence type Creative Commons : CC BY-ND – Paternité – Pas de modification

Cette licence vous autorise à redistribuer l'œuvre sans modification et dans son intégralité et l'utilisation de l'œuvre à titre commercial est autorisée.

Vous êtes tenus de citer l'auteur.

Vous ne pouvez pas créer d'œuvres dérivées.



Photo Marc ENDINGER

Plaque apposée dans la cour Nord du fort Suchet au Barbonnet.

**À la mémoire de mes camarades de la 4^o Batterie du 157^o RAP
au Col Saint-Jean, puis à partir de septembre 1939, du détachement
de la 12^o Batterie du 158^o RAP aux forts du Barbonnet,**

et en particulier de

Fernand BOUTIGNY et Joseph LLORET

décédés accidentellement le 22 juin 1940

au Bloc n°2 de l'Ouvrage CORF Maginot.

Vers les deux casemates
d'infanterie

SUCHET en 1939/1940
Repérage des emplacements de
divers lieux cités dans le texte
à partir d'un plan original
d'avant 1914 communiqué
par l'association Edelweiss
qui entretient l'ouvrage.

Caponnière Nord



Redan nord

Tourelle nord
Jeanne d'Arc

Local Chapelle
en 1939-1940

Cour Nord

Poste de garde

Tunnel nord

Cour d'honneur

Chambrée tourelle nord
Jeanne d'Arc

Chemin d'accès
par la cour nord

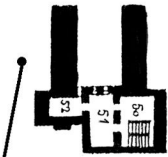
Chambrée tourelle sud
Bayard

Mess Sous-Officiers

Caponnière d'entrée

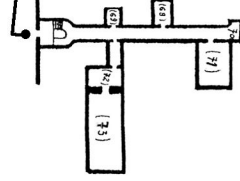
Pont escamotable

FORT SUCHET DTI DU BARBONNET.
COL SAINT-JEAN.



Détail appartement
du commandant au
dessus de l'entrée
du tunnel sud

Grille d'entrée extérieure
Magasin à poudre supérieur
Entrée second magasin à poudre
caverne depuis le
tunnel sud



Détail du magasin
à poudre caverne

Vers le bloc N° 2 Maginot

Emplacement du poste
d'observation avec FM
en juin 1940

Columbarium

Caponnière sud

Sortie du tunnel
sud sur le dessus
du fort

Tourelle sud
Bayard

1 – Présentation succincte.

René SIMON

**Né le 04-12-1918 à Boncourt sur Meuse – Arrondissement de Commercy
– Département de la Meuse – Région Lorraine.**

Marié et père de 4 enfants : Denis, Pierre, Anne-Marie et Michelle.

**Agriculteur retraité ayant toujours exercé et demeuré à Boncourt sur Meuse qu'il quitta en janvier 2014 pour résider avec son épouse à L'EHPAD Vallée de la Meuse à Vaucouleurs - 55140.
Son épouse Marguerite HUGUIN est décédée le 7 décembre 2018 à l'âge de 98 ans ½ trois jours après avoir fêté les 100 ans de son époux.
René SIMON est décédé le 9 août 2020 à 101 ans et 8 mois.**



René SIMON
Extrait d'une photographie de groupe au printemps 1938



**René SIMON 98 ans ½ et son épouse Marguerite. Cliché pris le 28 juin 2017,
à la résidence de retraite au cours du goûter où furent fêtés les 96 ans de son épouse.**

2 – Résumé du cursus militaire.

Titulaire du Brevet de Préparation Militaire, je me suis engagé par devancement d'appel (article 63 de la loi du 31 mars 1928) le 26 octobre 1938 afin de bénéficier de la possibilité de choisir mon régiment ainsi que mon lieu d'affectation. Conseillé par le cafetier du village qui y avait de la famille, j'opte alors pour la ville de Nice et l'artillerie. Je suis ainsi incorporé au 157° RAP à Nice le 29 octobre 1938, 2° canonnier servant à la 7° Batterie.

Deux vues en panorama du pont métallique de la ligne de Chemin de fer vers Sospel et Breil,



Nice – Quartier Saint Roch fin 1938 depuis l'ancienne caserne Auvare, Quartier d'Artillerie occupée par le 157° RAP.



Un peu plus loin sur la droite se trouve la Gare de Nice-Saint Roch.

La caserne se trouvait entre deux lignes de chemin de fer, au nord vers Sospel et Breil, et au sud vers Menton.



Nice – Quartier est de Saint Roch fin 1938, toujours depuis l'ancienne caserne Auvare.
Cliché pris en direction du Col de Villefranche.
Au fond à gauche, le bas du Mont Gros, et à droite celui du Mont Vinaigrier.
On distingue, en diagonale, la route de la Grande Corniche et à mi-hauteur, sur la gauche, la ligne de chemin de fer vers Sospel et Breil à la sortie de la gare de Nice-Saint Roch.



157° RAP, fin 1938 – Instruction au Centre Mobilisateur d'Artillerie 215 de Saint Laurent du Var.
René SIMON pose dans diverses tenues, au 157 les appelés arrivés fin 1938 avaient touchés deux tenues réglementaires.
Ci-dessus à gauche : en tenue de travail ordinaire, parmi des canons de 75.
Ci-dessus à droite : équipé de l'ancienne tenue bleu-horizon, sac à dos et couverture pliée au-dessus, devant un canon de 155 L de Bange dont la culasse est visible.
Il neigeait ce jour-là !
Ci-dessous à gauche : avec la nouvelle tenue réglementaire kaki.
Les caches de protection du 155 L de Bange étaient en place sur la culasse et la bouche.



À droite : fin décembre 1938, première permission, arrivée devant la maison familiale à Boncourt sur Meuse.

Un des instructeurs de mon peloton d'élèves gradés deviendra célèbre.

En plus du choix du régiment, mon brevet de Préparation Militaire m'a permis également d'intégrer le peloton d'élèves gradés. Parmi les instructeurs de plusieurs modules de cette formation, se trouvait un dénommé Delmas qui sortait d'un peloton d'élèves-officiers de réserve et effectuait à cette époque un stage pratique d'encadrement au 157° RAP. C'était le futur Jacques Chaban-Delmas, en mars 1939 il sera admis 1er au concours d'un second peloton EOR cette fois à l'école militaire de Saint-Cyr, il en sortira major de la promotion « Maréchal Joffre ». Après septembre 1939, nommé lieutenant il commandera une unité du 75° Bataillon Alpin de Forteresse jusqu'après l'armistice avec l'Italie en juin 1940.



Participants à un groupe de modules du peloton d'élèves gradés au 157° RAP fin 1938 – début 1939.
René SIMON au 5° rang depuis le bas et 2° position à partir de la droite. DELMAS, futur Jacques CHABAN-DELMAS au 2° rang depuis le bas et 7° position à partir de la droite.

Durant ce peloton, je participe à diverses formations sur différents types de pièces d'artillerie de campagne ainsi que d'ouvrages dans plusieurs casernes et forts du secteur de Nice dont le Cap Martin, Sainte Agnès, Roquebrune, etc. Futurs gradés, nous devons être en mesure de faire procéder à la mise en batterie et ordre de tir de pas moins de 25 pièces d'artillerie de calibres et modèles différents qui se trouvaient en dotation dans les diverses unités du 157° RAP. Ainsi, en janvier 1939, nous sommes sur le terrain au Mont Agel pour des exercices pratiques sur les pièces mobiles de campagne de 220 L et de 145-155 de Marine.



157° RAP janvier 1939 – Stage pratique sur les positions de tir extérieures au-dessus de l'ouvrage du Mont Agel.
Canon de 220 L en position de tir. – René SIMON, 2° à partir de la gauche en léger retrait.
À mi-hauteur en dessous de l'embouchure, on distingue la silhouette noire d'un 145-155 mobile de Marine.
(Voir détail page 38)

En mars 1939, suite aux incertitudes internationales en Europe, les besoins en gradés s'étaient réduits en raison du maintien sous les drapeaux de la classe 36 et du rappel de certains jeunes gradés libérés depuis peu et de ce fait immédiatement opérationnels puisque de formation récente. La possibilité de poursuivre l'instruction ne fut alors réservée qu'aux seules recrues ayant continué les études après l'école primaire, ce n'était pas mon cas puisque je travaillais à la ferme familiale, j'ai dû ainsi quitter le peloton.



Participants à un autre groupe de modules du peloton d'élèves gradés au 157° RAP fin 1938 – début 1939.
René SIMON au 3° rang en partant du bas et 5° position à partir de la gauche.
DELMAS, futur Jacques CHABAN-DELMAS debout au premier rang, 4° à partir de la gauche.

En conséquence, début avril 1939, je suis affecté à la 4° Batterie du 157° RAP, cantonnée à la caserne du Col Saint-Jean au sud de Sospel, et composée à cette époque des personnels en majorité destinés aux équipages du fort CORF Maginot du Castillon et des deux ouvrages du Barbonnet : le vieux fort Séré de Rivières dénommé fort Suchet et l'ouvrage moderne CORF Maginot creusé sous la partie sud-ouest de ce dernier. Cette 4° batterie comprenait aussi des servants de plusieurs batteries d'intervalle du secteur.



Vieille carte postale d'époque

Mont Barbonnet au début des années 30 : au sommet l'ancien fort Séré de Rivières dit fort Suchet, vue des bâtiments de la caserne du 157° RAP au Col Saint-Jean.

On ne distingue pas encore le bloc d'entrée B1 ni le bloc de combat B2 du CORF Maginot.
La demeure du capitaine Imbault en 1939 et 1940 n'existait pas non plus, elle se situera à mi-hauteur du document, à la place des abris de jardin que l'on distingue juste à droite du petit bâtiment au toit à pans multiples.

Courant août 1939 tous les personnels de la 4° Batterie passent au 158° RAP unité d'artillerie nouvellement réactivé à partir d'éléments venant du 157° RAP. Après la Mobilisation Générale du 2 septembre 1939, suivie le lendemain 3 de la Déclaration de Guerre à l'Allemagne, je rejoins le détachement du 158° RAP au fort Suchet. Il ne sera alors plus question au Barbonnet que de l'équipage de l'Ouvrage n° 6 regroupant l'ensemble des hommes affectés ou détachés au vieux fort Suchet et au CORF Maginot.



**Bâtiments de la caserne du Col Saint-Jean,
et début des lacets vers le col de Braus vus depuis le Fort Suchet fin 1939.**

À la déclaration de guerre par l'Italie, le 10 juin 1940, j'étais en disponibilité médicale en raison d'un problème à la colonne vertébrale et je me trouvais de ce fait sans affectation "guerre" personnelle au Barbonnet. Sur demande de son responsable, l'adjudant-chef Monsara, je rejoins alors l'équipage de la tourelle sud « Bayard » au poste de téléphoniste, et ceci jusqu'à la fin des combats.

Début juillet 1940, les deux forts seront évacués, toutefois le maréchal des logis Constantini responsable matériel du parc d'artillerie des deux forts et le soldat Biron restent au Barbonnet pour y assurer le début de la présence française prévue par la convention d'armistice franco-italien. Les réservistes partent vers Saint-Tropez pour être démobilisés et les militaires d'active rejoignent Nice, les cadres officiers et sous-officiers en vue d'autres affectations et pour la plupart des hommes du rang afin de constituer les premiers éléments des Unités de Gardiennage en cours de création, conformément aux accords d'armistice.

Au début du mois d'août 1940, le Groupement des Unités de Gardiennage des Alpes Maritimes est enfin constitué et son état-major installé à Nice. Le Sous Groupement B, est basé à la caserne Salel, ancien quartier d'artillerie de Sospel, avec la responsabilité des forts du secteur. Ancien du fort Suchet, je suis ainsi affecté à l'unité B1 chargée du mont Barbonnet et cantonnée à la caserne du Col Saint-Jean.

Notre dénomination officielle était la suivante : – G.U.G.D.A.M. – SOUS GROUPEMENT B – UNITÉ B1 - Par roulement d'équipes de 5 hommes, nous montions résider plusieurs jours consécutifs au vieux fort du Barbonnet afin d'assurer le gardiennage des deux ouvrages Suchet et CORF Maginot.



**René SIMON, accroupi à gauche du premier rang,
en août 1940 avec des membres l'équipe de gardiennage – G.U.G.D.A.M. – SOUS GROUPEMENT B – UNITÉ B1 -
sur le dessus du fort Suchet, près de la tourelle « Jeanne d'Arc ». En arrière-plan : Sospel et l'Agaisen**

Extrait du livret militaire :

« À la date du 01.01.41, le Sous Groupement B devient le Groupe d'Unités de Gardiennage d'Artillerie de la XV^e Division Militaire. L'unité B1 devient l'Unité de Gardiennage 21/15. Exécution des prescriptions de la CM 7752 I/EMA du 28/11/1940. »

Je suis finalement démobilisé à Marseille le 20 février 1941.

3 – Témoignage :

Avril 1939 / Février 1941 – Mon séjour de 22 mois au Mont Barbonnet

Les militaires à Sospel en 1939

Jusqu'au mois d'août 1939, l'Artillerie disposait à Sospel de deux casernes pour ses personnels d'active : ~ La première, caserne Salel de construction neuve était située à la sortie ouest de la ville entre la route et la rivière Bévéra. Les artilleurs affectés aux forts de Saint Roch et de l'Agaisen y étaient cantonnés.

~ La seconde au pied du Barbonnet, communément appelée caserne du Col Saint-Jean, abritait la 4° Batterie du 157° RAP en charge à cette époque du fort du Castillon, de plusieurs batteries d'intervalle positionnées dans les environs ainsi que des deux ouvrages du Barbonnet : le vieux fort Séré de Rivières dénommé fort Suchet et, creusé en dessous, le CORF Maginot. Au Col Saint-Jean nous étions plus d'une centaine d'hommes de troupe d'active en majorité des appelés de la classe 36, maintenue sous les drapeaux suite aux événements de l'époque, de la classe 37 et enfin de la classe 38 dont je faisais partie.

L'Armée occupait aussi à Sospel une troisième caserne dénommée Mireur située à l'est de la ville, ancien quartier des Chasseurs Alpins avant 1914 et cantonnement en 1938 et début 1939 d'un Bataillon Alpin de Forteresse. Aussitôt le départ de ce dernier début avril 1939, elle fut aussitôt transformée en infirmerie inter-armes pour notre secteur SFAM de Sospel et ceux couvrant le nord des Alpes Maritimes, les cas médicaux nécessitant des soins plus conséquents étant toutefois redirigés sur l'hôpital de Nice. J'ai d'ailleurs séjourné en observation dans cette caserne Mireur suite à une anomalie de naissance décelée à la colonne vertébrale, nous y reviendrons plus loin. SFAM = Secteur Fortifié des Alpes Maritimes.



Source inconnue

Bâtiment principal de la caserne du Col Saint-Jean dans les années trente.

À mon arrivée au Col Saint-Jean, début avril 1939, nous logions dans un casernement de construction assez récente, aux chambres équipées de lits de camp métalliques individuels. Dès l'invasion de l'Albanie par l'Italie le 7 avril 1939, j'ai pensé que la guerre était imminente, d'ailleurs peu après cette date, les hommes des Bataillons Alpins de forteresse du secteur rejoignirent définitivement leurs ouvrages d'affectation. Nous autres artilleurs, nous commençons aussi à aller séjournier dans nos forts respectifs par roulements de petites équipes. Sous prétexte de manœuvres, les personnels des batteries d'intervalles allaient aussi également bivouaquer sur leurs positions stratégiques déjà aménagées. Ainsi jusqu'en août 1939, au Col Saint-Jean, l'effectif de la 4° Batterie du 157° RAP ne fut plus jamais au complet.

Début août 1939, un détachement d'une vingtaine d'hommes avait quitté le Col Saint-Jean pour le fort de Bastia en Corse, accompagné du capitaine qui commandait la 4° Batterie, je devais en faire partie, mais étant alors en permission agricole, j'avais été remplacé. Dans ce même temps, le Capitaine Imbault prenait le commandement de la caserne du Col Saint-Jean, il sortait de l'école pyrotechnique de Bourges et commençait alors la période de commandement obligatoire lui permettant de valider le brevet qu'il venait d'obtenir afin d'accéder au grade de commandant. Courant août 1939 la 4° Batterie du 157° RAP devenait la 12° Batterie du 158° RAP, régiment nouvellement réactivé. Le 158° RAP était formé d'éléments d'unités venant du 157° RAP et comprenait les batteries mobiles et de position, ainsi que les ouvrages situés géographiquement sur les secteurs SFAM de Sospel et du nord des Alpes Maritimes. Le 157° RAP restait pour sa part positionné sur tout le secteur des Corniches, partie sud du SFAM, qui s'étendait depuis le sud du mont Barbonnet jusqu'à la mer en incluant désormais l'ouvrage CORF Maginot du Castillon.

Je ne dispose que depuis courant 2009 de documents officiels confirmant ce que je savais jusqu'à présent concernant ce passage en août 1939 de l'ensemble de la 4° Batterie du 157° RAP au 158° RAP, j'ignorais cependant jusque-là quel était le numéro de batterie d'affectation. Vous trouverez en Annexe n° 2 les copies des transcriptions des actes de décès des deux victimes de l'accident du 22 juin 1940 qui sera évoqué plus loin (Pages n° 23 et suivantes). Camarades appelés d'active comme moi, tout deux étaient aussi des anciens de la 4° Batterie au Col Saint-Jean, tout comme le médecin-lieutenant Léonce Raoust et l'adjudant Léon Balizot cités comme témoins en étaient des cadres. Ces documents confirment bien qu'en juin 1940 l'ensemble des artilleurs du Barbonnet appartenait à la 12° Batterie du 158° RAP.

Petite parenthèse, au vu de mon livret militaire la gestion administrative au 157° puis au 158° paraît avoir été un peu légère à cette époque, toutefois cela semble n'être que l'application de consignes officielles de sécurité en raison des incertitudes internationales en cours. Ainsi sur mon livret militaire il n'est pas fait état de mon passage au peloton d'élève gradé ainsi que de mon affectation à la 4° Batterie au Col Saint-Jean. Il n'y a pas non plus mention du transfert au 158° RAP ni de l'affectation au fort Suchet du Barbonnet. Cependant toutes ces affectations successives figurent bien dans mon dossier individuel, et en particulier l'appartenance au détachement du 158° RAP à l'Ouvrage n° 6 du Barbonnet en septembre 1939 ainsi qu'à l'effectif combattant de cette unité en juin 1940 pendant les combats contre les Italiens.

Septembre 1939 – Mobilisation Générale et montée au Mont Barbonnet

Suite à la mobilisation générale du 2 septembre 1939, suivie le lendemain 3 de la déclaration de guerre à l'Allemagne, les derniers artilleurs du 158° RAP avaient quittés la caserne du Col Saint-Jean pour rejoindre leurs positions ou leurs ouvrages d'affectation. Rappelons-nous que depuis quelque temps l'artillerie entretenait déjà des petits détachements permanents en tous ces lieux. Personnellement j'avais rejoint alors le vieux fort Suchet au sommet du Barbonnet, ensuite les réservistes mobilisés étaient arrivés à leur tour, la plupart d'entre eux originaires des Alpes Maritimes.



Sospel et l'Agaisen vus depuis le Fort Suchet fin 1939.

Commandement et Effectifs

Quelle que soit leur arme d'origine, tous les personnels du Mont Barbonnet, affectés ou détachés à Suchet comme au CORF Maginot, constituaient désormais l'Équipage de l'Ouvrage n° 6 du Barbonnet sous commandement d'un officier unique. L'adresse postale officielle après le 2 septembre 1939 était :

Équipage n° 6 – Secteur postal 137.

En juin 1940 de nombreux cadres étaient des réservistes mobilisés. En effet jusqu'au 10 juin 1940, date de la déclaration de guerre par l'Italie, beaucoup de cadres d'active furent réaffectés au fur et à mesure des besoins à des postes de responsabilité dans les divers petits ouvrages et postes avancés peu à peu réactivés. Il y avait aussi eu quelques mouvements dus aux divers stages de formation imposés ou sollicités qui débouchaient souvent sur des promotions en contrepartie de ces nouvelles affectations.

Du début de l'occupation progressive des forts du Barbonnet, d'avril à août 1939, par des personnels y résidant en permanence, dont les hommes du 95° BAF dès avril 1939, et jusqu'à la deuxième quinzaine du mois d'octobre 1939, divers officiers s'étaient succédé à la tête de ce qui sera le futur équipage n° 6. Cela fut surtout la conséquence des problèmes de hiérarchie entre les officiers arrivants au Barbonnet au fur et à mesure de l'organisation progressive du SFAM et en particulier du sous-secteur de Sospel. L'arrivée de certains officiers de réserve, tout comme d'active d'ailleurs, causait alors des conflits de préséance entre officiers de même grade en raison de l'ancienneté de la nomination. Ainsi, le Capitaine Imbault qui venait de prendre le commandement de la batterie du 158° RAP au Col Saint-Jean en août 1939 ne fut désigné officiellement comme commandant unique de l'Équipage de l'Ouvrage n° 6 que vers fin octobre 1939.

À l'appui de ces petits problèmes de préséance entre officiers rapportés au paragraphe précédent, en examinant la photographie ci-dessous des membres de l'assistance à une messe dans la cour d'honneur de Suchet, courant septembre ou début octobre 1939, on remarque au premier plan la présence d'un officier de taille imposante. C'était un capitaine d'active déjà assez âgé que j'avais déjà entrevu à Nice au 157° RAP lors de mon incorporation en 1938, il était arrivé début septembre 1939 au CORF Maginot accompagnant des réservistes mobilisés. Son voisin de gauche était lui commandant, tous deux quittèrent le Barbonnet courant octobre et je ne sais pas quelles ont été les missions particulières de chacun d'eux. Cependant durant leur temps de présence au Barbonnet, en raison du grade pour l'un et de l'ancienneté pour l'autre, tous deux étaient sans aucun doute des supérieurs hiérarchiques du capitaine Imbault.



Messe au Barbonnet dans la cour d'honneur de Suchet, un dimanche courant septembre ou début octobre 1939.

Notez les tenues variées et parfois anciennes des assistants en raison de la présence de beaucoup de réservistes mobilisés, cadres, gradés et hommes de troupe détachés provenant aussi d'armes diverses.

(Voir page 16 et en annexe page 39 d'autres vues de cette messe)

Le logement prévu à l'origine pour l'officier commandant le fort Suchet (Plan n° 50 à 52) et situé au fond de la cour d'honneur au-dessus de l'entrée du tunnel sud n'était plus utilisé. Le capitaine Imbault logeait en temps normal dans une maison construite sur les terrains militaires de la caserne du Col Saint-Jean, en bordure du chemin de servitude qui menait au sommet du Barbonnet (Voir vue satellite et photographie d'époque page 25). Cependant, à partir de mai 1940 et jusqu'à la fin des combats de juin 1940, il occupait sa chambre de commandement prévue au CORF Maginot. Le poste de garde du quartier du Col Saint-Jean était toujours resté actif et contrôlait ainsi le chemin d'accès aux deux ouvrages, il était tenu par des fantassins du détachement 95° bataillon alpin de forteresse affecté au Barbonnet qui assuraient également le gardiennage de l'ensemble des bâtiments de la caserne.

Après septembre 1939, l'effectif total pour les deux forts du Barbonnet était d'environ 320 à 330 hommes toutes armes confondues. Les deux détachements les plus importants étaient les fantassins du 95° Bataillon Alpin de Forteresse et les Artilleurs du 158° RAP, il y avait aussi divers personnels détachés venant d'autres Armes ou Services comme le Génie, les Transmissions, l'Intendance, la Santé, etc.

Particularité au Barbonnet, tous les officiers étaient affectés et logeaient au CORF Maginot où se situait le poste de commandement unique pour les deux ouvrages. Cependant chaque soir un lieutenant ou un sous-lieutenant montait coucher au vieux fort dans une chambre réservée à cet effet afin d'y assurer pour la nuit la fonction d'Officier de Permanence du vieux fort Suchet. La répartition des effectifs entre les deux forts était d'environ deux tiers / un tiers, soit 210 à 220 hommes pour l'ouvrage CORF Maginot et un plus d'une centaine pour Suchet. Les anciens fours à pain et les cuisines de Suchet n'étaient plus utilisés, les repas étaient préparés à cette époque dans la nouvelle cuisine moderne du CORF Maginot.

Ne logeaient au vieux fort Suchet que les artilleurs nécessaires au service des 2 tourelles de 155 L et les hommes d'infanterie du 95° BAF en assurant la défense générale et le fonctionnement des divers postes d'observation fixes ou aménagés, dont un armé d'un FM, situé sur le haut nord-est de la contre-escarpe de la caponnière sud (Voir plan page 4 et vue page 22). Pour des raisons pratiques quelques personnels de services divers couchaient également à Suchet dans leurs locaux de fonction.

Concernant les hommes de troupe du 158° RAP, nous n'étions qu'une dizaine d'appelés d'active à Suchet et une quinzaine au CORF Maginot venant des classes 1936, 1937 et 1938, tous les autres étaient des réservistes mobilisés. Certains d'entre eux avaient déjà été mobilisés lors de la Guerre 1914-1918 et étaient parfois titulaires de décorations. Pour ces diverses raisons, ils tenaient beaucoup au port de leurs anciennes tenues. En ce qui concerne la discipline et à cause de la présence de ces Anciens, les gradés devaient se montrer assez complaisants et étaient souvent contraints de composer afin d'éviter toutes difficultés et affrontements durant cette période d'incertitude que fut la drôle de guerre jusqu'à mai 1940.

Cette gestion des réservistes âgés n'était pas de tout repos pour l'encadrement, c'est ainsi que personnellement je n'ai jamais regretté d'avoir dû quitter le peloton d'élèves gradés. En effet il arrivait souvent que des jeunes gradés et même des sous-officiers d'expérience préféraient exécuter eux-mêmes certaines petites corvées plutôt que d'avoir à les ordonner à l'un d'eux. La situation changea cependant du tout au tout après le 10 juin 1940, ce sont alors ces Vieux Soldats qui entraînaient tout le monde durant les combats, surtout ceux domiciliés dans les Alpes Maritimes.



Photos Marc ENDINGER

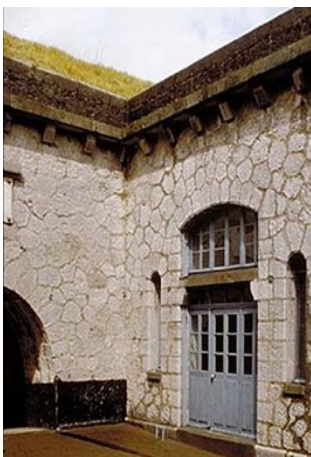
Dessins d'époque 1939/1940 retrouvés sur les murs du local n° 25 sur le plan page 4, celui de gauche a été restauré. Le mur gauche du mess sous-officiers était aussi recouvert d'une fresque créée par un réserviste peintre décorateur à Nice. Le mess se situait au fond de la cour d'honneur juste à droite de l'entrée du tunnel sud (Plan page 4 n°18).

En ce qui concerne les tenues au 158° RAP, fin août 1939, au Col Saint-Jean, tous les personnels de la 4° Batterie du 157° RAP avaient reçu l'insigne métallique du 158° RAP ainsi que les pointes de col en tissu à coudre sur les uniformes. Cependant après le 3 septembre 1939 en raison de la déclaration de guerre à l'Allemagne et cela quelle que soit l'arme d'appartenance, tout militaire à l'extérieur des enceintes militaires ne devait plus porter l'insigne métallique spécifique de l'unité d'affectation et devait avoir également cousu les caches de pointes de col prévus pour masquer les numéros de régiment unité qui y étaient parfois brodés. Certains caches étaient totalement neutres, d'autres étaient pourvus d'une simple grenade brodée. Aux forts, quelques réservistes âgés, nous l'avons déjà évoqué plus haut, portaient souvent leurs anciennes tenues, cependant à compter du 3 septembre, au Barbonnet, il n'était plus question pour l'ensemble des deux ouvrages Suchet et CORF Maginot que de l'équipage n° 6, et la tenue portée n'avait guère d'importance dans la mesure où elle était réglementaire selon l'arme d'appartenance. Personnellement en 1938, lors de mon incorporation au 157° RAP à Nice, j'avais touché avec mon paquetage l'ancienne tenue bleu horizon et la nouvelle tenue kaki, et je portais l'une où l'autre en fonction des circonstances et de mes besoins personnels.

Affectation quelque peu particulière à la chambrée de la tourelle « Jeanne d'Arc »

À mon arrivée à Suchet, je logeais dans la chambrée de l'équipage affecté à la tourelle nord « Jeanne d'Arc » (Plan page 4 n°37) située immédiatement à gauche de la sortie du tunnel nord dans la cour d'honneur. Chaque tourelle avait ainsi une chambrée attitrée située à proximité de l'entrée de chacun des couloirs intérieurs d'accès directs respectifs. Celle réservée à la tourelle sud « Bayard » (Plan page 4 n°30) se trouvait ainsi au fond à gauche de la cour d'honneur, près de l'entrée du tunnel sud en face du Mess des sous-officiers (Plan page 4 n°18).

Mon affectation à la chambrée de la tourelle « Jeanne d'Arc » n'était uniquement que pour l'hébergement, car j'étais déjà à ce moment-là exempté de travaux pénibles et de port de charges lourdes en raison de douleurs persistantes au bas du dos et je ne suivais donc pas les activités journalières de mes compagnons. Les premiers symptômes étaient apparus durant mon peloton d'élève gradé à Saint Laurent du Var, lors de l'instruction sur les canons de 75 de campagne. Puisque nous étions destinés à assurer des responsabilités de commandement, il était montré aux futurs gradés comment, en cas de nécessité, un homme seul pouvait, si nécessaire, mettre en batterie un canon 75 pour faire face par exemple à un char dans un lacet de montagne. Bien qu'en temps normal la mise en batterie d'un 75 ne devait réglementairement se faire que par au moins deux hommes, afin de bien maîtriser le processus il fut ainsi demandé à chacun d'entre nous d'exécuter seul et à tour de rôle une manœuvre particulière. C'est en exécutant ce mouvement spécifique qui facilitait l'opération que j'ai alors ressentie une douleur localisée au bas de la colonne vertébrale.



Porte de la chambrée de la tourelle « Jeanne d'arc » en 1939-1940

Par la suite, ce point douloureux persistant, peu après mon arrivée au Col Saint-Jean, j'ai été envoyé en observation à la caserne-infirmerie Mireur de Sospel où par précaution il me fut d'abord prescrit provisoirement l'exemption médicale déjà évoquée plus haut. La mise en disponibilité médicale définitive ne fut officialisée qu'après ma montée à Suchet en septembre 1939 et un nouveau séjour pour divers examens à l'hôpital Pasteur de Nice. C'est là qu'il me fut décelée au bas du dos une vertèbre en position anormale depuis ma naissance. Je dispose toujours de ma radiographie en pied qui fut alors réalisée et que le professeur m'ayant examiné me fit remettre plus tard par l'intermédiaire du médecin militaire du Barbonnet. Je suis ensuite passé devant le conseil de réforme, celui-ci refusa cependant de me réformer, tout comme de me transférer dans les auxiliaires civils, en raison de l'obligation dans ce cas de me verser une petite pension d'invalidité d'un montant plutôt symbolique à l'époque, la responsabilité de l'armée se trouvant malgré tout quelque peu engagée. En effet, ayant été volontaire pour suivre la préparation militaire, puis m'étant engagé par devancement d'appel, j'avais dû me soumettre alors à de nombreux examens médicaux préliminaires qui n'avaient rien décelé et de plus les douleurs n'étaient survenues que suite à l'exécution en service d'un geste spécifique ordonné. Une autre raison importante de ce refus était que cette réforme et cette pension symbolique pouvaient m'empêcher d'accéder plus tard à certains emplois civils pour le cas où je déciderais de cesser le métier d'agriculteur. C'est ainsi qu'afin d'arranger tout le monde, j'ai été mis en disponibilité médicale, avec exemption de travaux pénibles et de port de charges lourdes. Il fut aussi décidé de maintenir également mon affectation au détachement d'artillerie du 158° RAP de Suchet bien qu'étant exempté des fonctions de servant artilleur aux tourelles.

Petite parenthèse, cette anomalie d'une vertèbre ne m'a pas empêché d'exercer par la suite mon métier d'agriculteur tout en prenant toutefois quelques précautions. Elle m'a permis par contre de bénéficier d'une retraite anticipée d'agriculteur pour raison médicale et la radiographie de l'hôpital Pasteur me fut de nouveau très utile.

Toutefois, je ne suis pas resté inactif, étant en fait à la disposition des deux responsables du casernement de Suchet, l'adjudant-chef Monsara, chef de la tourelle sud « Bayard », et l'adjudant Chazot, chef de la tourelle « Jeanne d'Arc », ainsi qu'à celle des sous-officiers gérant, sous leur autorité, les activités de la vie courante. J'exécutais ainsi pour eux diverses fonctions, petits travaux et services en tous genres, en conformité avec ma situation médicale, entretenant entre autre la chambre de l'officier venant coucher la nuit à Suchet. Il m'arrivait aussi de remplacer au poste de garde des instructeurs se trouvant de service de semaine pour leur permettre d'aller assurer leurs cours ou bien participer aux exercices. J'étais ainsi devenu une sorte d'ordonnance à leur disposition, situation particulière qui ne fut pas déplaisante et m'occasionna même de bons moments. D'autre part ces contacts permanents avec les sous-officiers de toutes armes tant de Suchet que du CORF Maginot ne furent pas sans retours, il m'arrivait souvent dans la journée d'être appelé au mess sous-officiers pour des parties de cartes avec ceux de ces derniers qui s'y trouvaient au repos. Cela me permettait ainsi grâce à tous ces moments passés en leur compagnie de me tenir toujours informé des tous derniers événements internationaux, communiqués officiels et divers petits "potins" concernant l'ensemble du Barbonnet.



Photo prise en août 1940.

Bien que situé dans la partie démilitarisée de la Zone libre, le drapeau français flottait sur le Barbonnet !

René SIMON près de la tourelle nord « Jeanne d'Arc » lorsqu'il faisait partie de l'Unité de Gardiennage B1.

Ne participant plus aux activités journalières de mes camarades de chambrée, je n'avais donc plus suivis les formations spécifiques des servants artilleurs sur les tourelles Mougin du Barbonnet, ni participé aux exercices pratiques qui y étaient organisés. De ce fait, bien que faisant partie de son effectif, je n'ai jamais eu accès aux diverses parties et annexes de la tourelle « Jeanne d'Arc ». Je n'ai pas connu non plus celles de la tourelle « Bayard », en dehors de ce qui était proche de l'emplacement du poste téléphonique dont j'ai eu la charge après le 10 juin 1940, affectation sur laquelle je reviendrais plus loin. Cela va peut-être paraître surprenant, mais en cette période de drôle de guerre, puis durant les combats, les consignes étaient strictes, l'accès à de nombreux endroits du fort dépendait impérativement pour chacun de la fonction exercée en temps normal d'une part et du poste de combat attribué d'autre part.

L'hébergement à Suchet

Lorsque les artilleurs du 158° RAP sont montés définitivement aux deux ouvrages du Barbonnet début septembre 1939, si l'hébergement était bien prévu et organisé au CORF Maginot, les hommes de troupe à Suchet s'étaient trouvés devoir coucher à la spartiate, les couvertures directement posées à même le sol bétonné des chambrées. Il n'y avait pas eu la possibilité de récupérer des lits du casernement du Col Saint-Jean car ceux-ci étaient réquisitionnés, prévus pour l'aménagement d'un hôpital de campagne en cours d'installation au Col de Braus.

Agriculteur avant le service militaire, j'avais alors confectionné des paillasses en toile de jute comme celles utilisées à la campagne. Les enveloppes de ces paillasses provenaient de l'assemblage de panneaux de toile de jute récupérés des sacs dans lesquels les quartiers de viande étaient livrés aux cuisines du CORF Maginot. Ces paillasses étaient ensuite remplies avec de la paille de blé fournie par un réserviste mobilisé, agriculteur lui aussi et dont la ferme se trouvait non loin du Col Saint-Jean.

Un réserviste originaire de Marseille, ferronnier de métier, avait alors fabriqué des lits en utilisant des piquets de fer destinés normalement à la mise en place des réseaux de barbelés. Les sommiers étaient constitués d'un treillage en fil de fer et il avait même confectionné des têtes et pieds de lits. L'assemblage se faisait à la forge par rivetage, en effet au vieux fort il n'y avait pas d'équipement adéquat pour souder.

Ma mise en disponibilité médicale dont je vous ai entretenu plus haut était une des raisons principales de ma participation à cette résolution du problème d'hébergement. L'équipement des deux chambrées d'artilleurs avait nécessité plusieurs mois, le plus long ayant été la récupération de la toile de jute qui dépendait des livraisons de viande.

La vie au fort Suchet et relations entre les personnels des deux Forts

A Suchet, en dehors des premiers désagréments de couchage décrits ci-dessus, nous avions, hommes de troupe et sous-officiers y séjournant, un énorme avantage par rapport à nos camarades du CORF Maginot, car nous étions constamment à l'air libre et voyons le ciel durant toute la journée. Nous n'avons pas connu les inconvénients de la "bétonnite" subie par les personnels confinés dans les ouvrages de la Ligne Maginot ayant peu de possibilités de sortir. A Suchet, nous disposions même d'un petit terrain de sport aménagé, sur le dessus du fort, sur la plate-forme d'artillerie extérieure sud-est en contrebas de la tourelle sud « Bayard » et auquel nous accédions par le tunnel sud (Voir plan page 4 et vue Google Earth page 22).

À partir de septembre 1939, les anciens artilleurs du Col Saint-Jean, respectivement affectés à Suchet et au CORF Maginot, ne se rencontrèrent plus que par intermittence. Il n'y avait pas de liaison directe entre les deux ouvrages et le seul moyen d'aller de l'un à l'autre était d'emprunter le chemin de servitude extérieur et seule une nécessité de service permettait à un homme de troupe de circuler à l'extérieur des ouvrages.



Messe au Barbonnet dans la cour d'honneur de Suchet, un dimanche courant septembre ou début octobre 1939.

**L'autel était installé devant l'entrée du tunnel sud. Le célébrant était un officier de réserve mobilisé, venant du secrétariat de l'évêché de Nice et ayant quitté le Barbonnet peu de temps après.
À droite tête nue, le Brigadier Blanchard réserviste, curé de l'Escarène dans le civil, faisant fonction d'aumônier.**

(Voir page 13 et en annexe page 39 d'autres vues de cette messe)

Les dimanches et jours de fête, l'ensemble du personnel du CORF Maginot avait cependant la possibilité de monter dans la matinée à Suchet pour assister à la Grande Messe. Celle-ci était le plus souvent célébrée par le brigadier Blanchard, en temps de paix curé de l'Escarène, mobilisé lui aussi, et affecté au poste de commandement du CORF Maginot, il faisait en même temps fonction d'aumônier pour les deux ouvrages. Après l'Office, les personnels des deux forts disposaient d'un peu de temps libre pour discuter.

Chaque matin, en semaine, l'aumônier Blanchard célébrait sa messe dans un petit local de Suchet (Plan page 4 n°44) qu'il avait aménagé en chapelle privée et dont l'entrée se situait tout de suite à gauche dans le tunnel entre la cour nord et la cour d'honneur. Selon ce qui nous avait été rapporté en 1939 à notre arrivée à Suchet ce petit local avait été affecté comme pigeonnier peu avant la grande guerre 1914-1918. Les personnels de Suchet n'étant pas de service pouvaient assister à l'office.

Par beau temps, il y avait parfois des séances de cinéma organisées au vieux fort par le foyer du soldat, mais vu l'heure tardive nécessaire afin de bénéficier d'une obscurité suffisante, il n'y avait guère possibilité de s'attarder après les séances.

Nous avons eu aussi des représentations de petites pièces de théâtre, un réserviste mobilisé au CORF Maginot, le maréchal des logis-chef Beaudoin, acteur professionnel au théâtre de Nice, avait créé une petite troupe avec des volontaires des deux forts, les répétitions avaient lieu dans un local de Suchet. La qualité des représentations fut telle que le Commandement du secteur avait même organisé plusieurs tournées, en fin de semaine, pour en faire profiter les personnels des autres forts.

Les repas aux Forts

Le mess sous-officiers était commun aux deux ouvrages et se situait au vieux fort au fond à droite de la cour d'honneur près de l'entrée du tunnel sud (Plan page 4 n°18), celui des officiers était au CORF Maginot. A Suchet, les repas de la troupe se prenaient sur les tables des chambrées, au CORF Maginot des tablettes amovibles étaient prévues à cet effet. Les menus étaient identiques pour la troupe et les cadres, et comme déjà évoqué plus haut, tout était préparé dans les cuisines modernes du CORF.

Les repas des personnels qui se restauraient au vieux fort y étaient montés trois fois par jour par les personnels des cuisines dans les classiques marmites norvégiennes et autres ustensiles de même conception, cela continua même pendant les combats de juin 1940. En effet les lacets du chemin entre Maginot et Suchet situés sur le versant ouest du Mont Barbonnet étaient de ce fait à l'abri des observateurs italiens tout comme des risques de tirs directs, aucun incident ne fut à déplorer.

L'usine électrique du CORF Maginot

La capacité de production d'électricité de la centrale du CORF Maginot était bien supérieure aux besoins des forts du Barbonnet ainsi que ceux des bâtiments de la caserne du Col Saint-Jean. À mon arrivée au Col Saint-Jean en avril 1939, j'ai fait la connaissance de deux techniciens, auxiliaires civils du Génie, qui venaient chaque jour au Barbonnet assurer la maintenance des groupes électrogènes et des installations de l'usine électrique, ils m'avaient ainsi indiqué que du courant était envoyé régulièrement vers des ouvrages CORF proches de Menton au moyen d'une ligne électrique souterraine sans préciser toutefois quelles en étaient les raisons ni les destinataires finaux. Lors de la Mobilisation Générale du 2 septembre 1939, ils restèrent au Barbonnet afin de continuer leur tâche, affectés au Génie avec chacun le grade de sergent de réserve. Dès l'armistice de juin 1940, ils furent rapidement démobilisés et immédiatement réintégrés dans les auxiliaires civils du Génie et toujours affectés au Barbonnet en charge des équipements de production électriques. Leur tâche immédiate fut alors de faire fonctionner l'usine électrique du CORF Maginot à plein régime pour fournir cette fois du courant à la partie non occupée de la ville de Menton dont les équipements de production électrique étaient hors d'usage suite aux combats. Cette fourniture de courant durera jusqu'en août 1940, en effet à cette époque ils étaient toujours présents au Barbonnet lorsque j'y suis revenu avec le Groupement de Gardiennage des Alpes Maritimes, je reviendrais plus loin sur ce retour. Cette tâche terminée, ils furent affectés à une des équipes mobiles du Génie qui procédaient à la maintenance des équipements dans les gros ouvrages des Alpes Maritimes.

Une autre source m'ayant aussi confirmé l'existence de cette ligne électrique vers Menton, était un artilleur réserviste mobilisé arrivé à Suchet en septembre 1939, âgé d'une quarantaine d'années et ancien engagé volontaire début 1918 lors de la Grande Guerre. Entrepreneur à Menton dans le civil, il avait justement participé aux chantiers de pose. Transféré dans le Génie début 1940 en raison de ses compétences particulières, il était revenu au Barbonnet fin mai 1940 procéder à des travaux de maintenance sur cette ligne. Le 10 juin 1940, une tranchée était encore ouverte le long du chemin en face de l'entrée du CORF Maginot, le chantier fut alors interrompu et la tranchée rebouchée.

Juin 1940 – Téléphoniste à la tourelle sud « Bayard »

Début juin 1940, la situation de crise se faisait de plus en plus ressentir, les troupes allemandes étaient entrées en France et progressaient rapidement, de plus l'attitude de Mussolini revendiquant le Comté de Nice et la Corse, inquiétait et motivait de plus en plus l'ensemble des personnels des forts, et plus particulièrement les frontaliers mobilisés, bien décidés quant à eux à ne pas laisser faire sans réagir.

À la déclaration de guerre par l'Italie, le 10 juin, il y eut encore quelques mouvements de personnel pour ajuster les effectifs des équipages des ouvrages du Secteur, d'autre part comme relaté plus haut, ma situation particulière de disponibilité à la batterie avait pour effet que je n'avais pas d'affectation "guerre" officielle. L'Adjudant-chef Monsara responsable du casernement et par ailleurs chef de la tourelle sud « Bayard » me fit alors affecter à son équipe avec la fonction de téléphoniste pour assurer, pendant les mises en alerte, la liaison permanente entre la tourelle et le PC de tir situé au CORF Maginot. Ce poste était tout à fait compatible avec ma situation médicale. Suite à cette affectation de combat, je changeais alors de chambrée pour rejoindre celle affectée aux personnels de l'équipage de la tourelle « Bayard ».

Contrairement à l'ouvrage Maginot où les blocs de tir étaient reliés aux postes de commandements de tir par des transmetteurs d'ordres assez sophistiqués, au vieux fort Suchet, le téléphone était l'unique moyen de communication le plus rapide entre les tourelles et les officiers calculateurs du PC de tir.



Téléphoniste fut ma seule fonction officielle et effective à la tourelle sud « Bayard » jusqu'à la fin des combats. D'autre part, ce fut aussi pour moi l'occasion d'avoir enfin accès à l'une des tourelles de Suchet. Durant le peloton d'élève gradé, j'avais bien acquis les connaissances théoriques et pratiques sur les 155 L de Bange de campagne et de position, cependant, concernant les tourelles Mougin, en dehors de la préparation des obus et du chargement des pièces de 155, j'ignorais toutefois le détail de l'ensemble de toutes les autres tâches devant y être remplies par chacun des servants depuis la mise en alerte jusqu'au déclenchement des tirs.

Photo Marc ENDINGER

Chambrée « Dubreton » des servants de la tourelle sud « Bayard »



Assis : René SIMON en août 1940, avec des compagnons de l'Unité de Gardiennage B1, sur la tourelle sud « Bayard » où il était téléphoniste durant les combats de juin 1940.

Au fond sur la droite, le col du Castillon en direction de Menton.

Humidité ambiante très gênante

En juin 1940, le temps sur les Alpes Maritimes était plutôt pluvieux avec beaucoup de brume en altitude. Le vieux fort Suchet ne disposait pas de système de climatisation ni de traitement de l'air comme au CORF Maginot, ainsi le manque de soleil et de temps sec avait pour conséquence que l'air ambiant de Suchet était très humide. De plus à la tourelle « Bayard », lorsqu'il pleuvait, l'eau ruisselait à l'intérieur par l'espace libre entre la coupole et le parapet du puits, l'atmosphère intérieure était ainsi saturée d'humidité et cela compliquait l'établissement des liaisons téléphoniques avec le PC de tir, et lorsque cela fonctionnait enfin, les communications étaient souvent brouillées et parfois même totalement inaudibles.



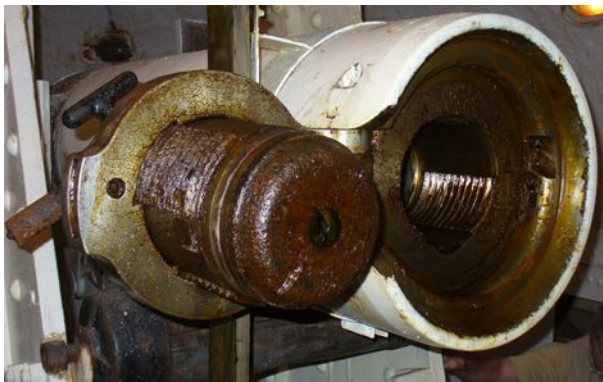
Photo Marc ENDINGER

Détail du curseur et du système de mise à feu électrique de la tourelle nord « Jeanne d'Arc »

En raison de cette humidité excessive, le système de mise à feu électrique conçu pour les deux pièces de 155 L de la tourelle ne fonctionnait que de façon aléatoire. Les contacts ne s'établissaient pas toujours instantanément comme prévu et il fallait souvent faire exécuter à la tourelle des petits mouvements d'aller et retour pour provoquer le départ du coup, cela avait pour conséquence de compliquer l'exécution des tirs et surtout de nuire à leur précision. Ce fut pour cette raison que lors des combats de juin 1940 le système électrique fut neutralisé et le départ des coups commandés manuellement par un des servants, ces précisions proviennent de l'adjudant-chef Monsara, mon chef de tourelle, du moins pour ce qui concernait « Bayard », il est évident que la situation devait être identique à la tourelle nord « Jeanne d'Arc ».

Exécution d'un ordre de tir

Un ordre de tir se décomposait en plusieurs éléments comprenant d'abord les coordonnées de l'objectif que sont sa direction et son azimut. Ensuite venait le type de fusée de mise à feu nécessaire pour provoquer l'éclatement de l'obus, percutant pour destruction d'ouvrage ou de matériel, fusant contre les personnels ou parfois les deux types combinés. La charge à employer était définie par un nombre variant de 1 à 4 correspondant au nombre de gargousses de poudre à introduire derrière l'obus, c'était des sortes de petits sacs en toile contenant un volume de poudre bien déterminé et constant. Enfin venait la caractéristique du tir à exécuter pouvant être à volonté ou d'un nombre de coups déterminé avec quelquefois indication de la cadence de tir à respecter. Certains des éléments cités ci-dessus étaient regroupés en des termes codifiés bien précis utilisés afin de simplifier la transmission des ordres.



Détail de la culasse de l'un des deux 155 L de la tourelle nord « Jeanne d'Arc »

Photo Marc ENDINGER

Avant 1939 et jusqu'au 10 juin 1940, afin d'éviter de manifester une quelconque attitude agressive ou provocante envers l'Italie, les tourelles au repos étaient positionnées de façon à ce que leurs embrasures et par conséquent les bouches des canons ne se trouvent pas orientées vers la frontière.

Le Barbonnet était masqué d'une vue directe depuis une grande partie de la frontière italienne par la chaîne montagneuse entre Sospel et Menton comprenant le mont Razet. Toutefois après la déclaration de guerre des Italiens lorsque la mise en alerte était terminée la tourelle « Bayard » était repositionnée en direction du sud, soit à approximativement vers le Cap Martin, afin que les embrasures et les bouches des tubes des 155 L ne soient pas exposées inutilement à un risque de coups directs par des tirs depuis la frontière. Cette position de sécurité permettait en plus de pouvoir se remettre rapidement en batterie en direction de l'Italie en n'ayant ainsi qu'à effectuer moins d'un quart de tour vers la gauche.



Photos Marc ENDINGER

Tourelle Nord « Jeanne d'Arc » : à gauche bâti et système de rotation, à droite vue avant des canons de 155 L de Bange
Note : Au Barbonnet seule la tourelle « Jeanne d'Arc » est complète, les canons de la tourelle Sud « Bayard » ayant été transférés au fort de Villey-le-Sec (54840) pour compléter sa tourelle Mougin de modèle identique.

En juin 1940, toujours pour ce qui concerne la tourelle « Bayard », toute action de rotation de la tourelle s'effectuait à force de bras à l'aide des manivelles d'un treuil actionné par 4 à 6 servants. Je n'ai pu voir mes camarades à la manœuvre, cependant lorsque l'on quittait la tourelle ceux qui avaient été à ce poste ne manquaient pas d'exprimer leur soulagement. Sur des photos actuelles on remarque l'existence d'un moteur électrique et du mécanisme débrayable le reliant au treuil, cependant en raison des problèmes d'humidité déjà évoqués concernant l'intérieur de la tourelle ils ne furent pas non plus utilisés durant les combats. L'ensemble mobile d'une tourelle avec les canons pesant environ 160 tonnes, un système de vérin hydraulique permettait d'en faciliter la rotation en soulageant le pivot et les galets de roulement.



Photos Marc ENDINGER



Tourelle Nord « Jeanne d'Arc » : à gauche, pompe du système hydraulique se trouvant à l'étage supérieur.
à droite, mécanisme et manivelles du treuil de manœuvre situé à l'étage en dessous.

Pour les combats, toujours pour ce que je peux témoigner concernant la tourelle sud « Bayard », le système électrique de rotation et de mise à feu étant neutralisé, la procédure de tir avait été adaptée en conséquence. Aussitôt l'ordre du PC de tir réceptionné, le chef de tourelle réglait tout de suite la direction de tir sur le curseur circulaire, puis les servants manœuvraient le treuil, afin de mettre les repères de direction en concordance. Pendant ce temps-là, les pointeurs réglait les canons en azimut et les artificiers préparaient les deux obus, en y montant les fusées du type demandé, en effet les deux canons de la tourelle tiraient toujours simultanément afin de bien rester dans la direction de l'objectif indiquée. Dès que la tourelle était correctement positionnée en direction et immobile, les servants engageaient alors un obus dans chacune des culasses des pièces de 155 L et disposaient ensuite le nombre de gargousses de poudre correspondant aux charges indiquées puis verrouillaient les culasses, le tir était alors déclenché manuellement. Je ne peux dire si cela se faisait à l'aide des étoupilles électriques ou mécaniques des pièces n'ayant pas eu cette précision à l'époque, en effet de ma table du téléphone je ne pouvais pas suivre l'exécution de la plupart de ces opérations qui m'avaient alors été succinctement décrites par mon chef de tourelle, l'adjutant-chef Monsara.

Lorsque plusieurs coups consécutifs devaient être tirés sur un même objectif, pendant le rechargement des pièces, la tourelle restait pointée vers cet objectif car toute manœuvre de mise en sécurité entre chaque coup aurait pris trop de temps avant de pouvoir se repositionner correctement sur l'objectif. Après chaque départ de coup, le chef de tourelle vérifiait alors seulement si le curseur circulaire n'avait pas bougé et indiquait bien toujours la direction de l'objectif à traiter. D'ailleurs pourquoi aurait-il été imposé aux tourelles de se mettre en sécurité entre chaque coup tiré alors que les embrasures des canons de 75 des blocs de combats des ouvrages Maginot étaient fixes ?

Contrairement aux servants des 75 du Bloc n°2 Maginot, aux tourelles il n'y avait aucune possibilité d'observer l'extérieur. En dehors de certaines coordonnées connues associées au type de fusée utilisé, on ignorait l'objectif en cours de traitement. Nous ne connaissions pas non plus l'efficacité des tirs effectués.

Les postes d'observation tout comme le PC de tir au CORF Maginot disposaient de canevas panoramiques des secteurs couverts par les deux tourelles de 155 L du Barbonnet et renseignés des coordonnées déjà repérées et pré-calculées de certains objectifs et zones sensibles.

Bienfaits de l'inexpérience et des problèmes de téléphone

Le matin d'un des premiers engagements au combat de la tourelle sud « Bayard », j'avais reçu un appel du PC de tir du CORF Maginot. En raison du mauvais fonctionnement du téléphone, auquel s'ajoutait aussi mon inexpérience concernant l'emploi de certains termes spécifiques comme décrit plus haut, je n'avais pas bien compris l'ordre reçu. J'avais alors immédiatement avisé mon chef, l'adjudant-chef Monsara, qui avait repris aussitôt le téléphone pour se faire répéter les éléments de l'ordre par le PC de tir de Maginot. Cela avait tout d'abord nécessité un bon moment du fait de coupures dans liaison téléphonique, puis lorsque l'ordre de tir fut cette fois bien correctement compris, il en avait ordonné l'exécution. Alors qu'un premier obus venait d'être engagé et que les gargousses de poudre allaient être placées, j'avais reçu un nouvel appel du PC de tir ordonnant de stopper immédiatement toute exécution de cet ordre de tir.

Ainsi venaient d'être épargnées les vies des occupants d'un Poste Avancé. Le PC de secteur à l'origine de la demande de tir au PC du Barbonnet avait en effet mal interprété le message d'un observateur qui signalait le poste en question menacé d'encercllement par l'ennemi. L'utilisation entre eux d'expressions prêtant à confusion avait amené le PC de Secteur à considérer par erreur ce poste comme perdu et occupé désormais uniquement par les assaillants Italiens. Notre tourelle devait donc détruire totalement le poste, ce qui, sans les contretemps détaillés plus haut, aurait été désastreux pour nos camarades qui en réalité l'occupaient toujours et surtout le défendaient vaillamment. Le déchargement de la pièce nécessitait une sortie de servants sur le dessus du fort afin de refouler l'obus depuis l'extérieur de la tourelle par la bouche du canon. Ce jour-là nous subissions des bombardements italiens, et de plus l'opération n'était pas sans danger puisque la fusée de l'obus était armée. Afin de ne pas prendre de risques inutiles le Général commandant le Secteur avait alors ordonné en début d'après-midi le tir de ce projectile vers l'Italie.

Les Bombardements italiens

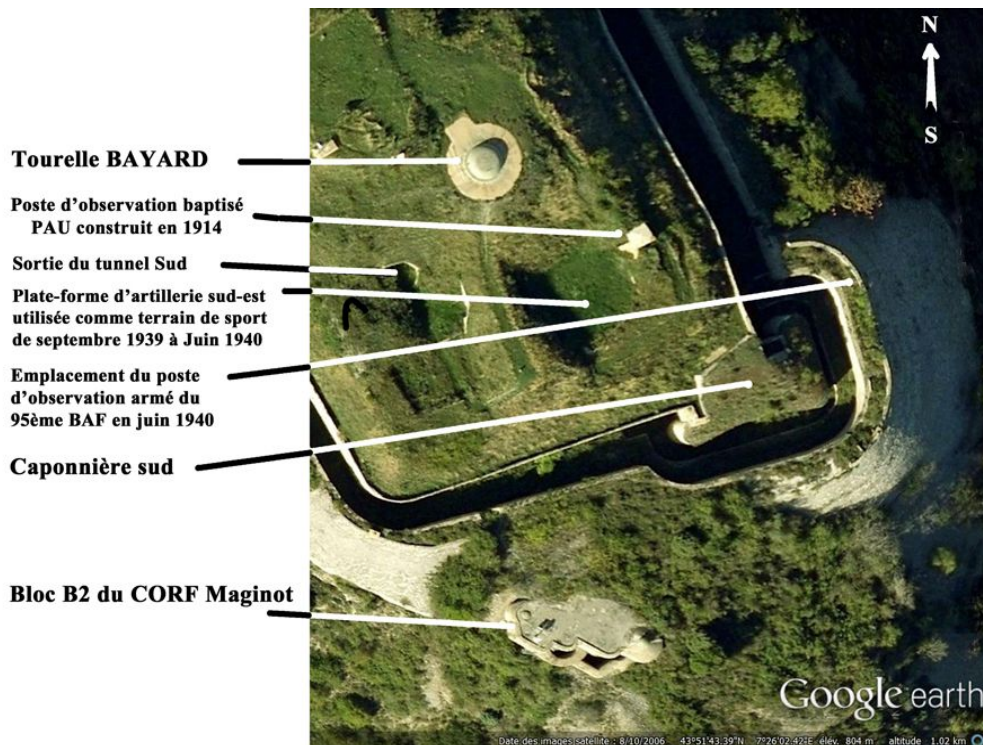
Du 10 au 25 juin 1940 les bombardements Italiens furent nombreux et parfois intenses, mais finalement sans aucune conséquence au Barbonnet, si ce n'est qu'une fois notre tourelle sud « Bayard » fut bloquée par un éclat d'obus coincé entre la coupole et la paroi du puits. Au bout environ d'une demi-heure d'efforts et grâce à des petits mouvements d'allers et retours effectués à force de bras au treuil, les servants réussirent finalement à dégager l'ensemble mobile et à remettre le tout en situation de fonctionnement normal. Il est à noter qu'un incident identique s'est également produit à la tourelle nord « Jeanne d'Arc ».

Un autre jour, notre tourelle « Bayard » n'étant pas en alerte, je me trouvais à bavarder avec l'adjudant-chef Monsara et un brigadier, tous trois appuyés à une table placée sous la voûte de l'entrée du tunnel au sud de la cour d'honneur. Un obus italien était alors tombé sur le dessus du fort au coin sud-est de cette cour presque au-dessus de nous, l'effet de souffle nous avait alors projeté tous trois plus loin vers l'intérieur du tunnel, par chance, personne n'avait été blessé.

Une autre fois encore, lors d'une salve de tirs italienne plus intense que d'habitude, des Sous-Officiers qui montaient du CORF Maginot vers Suchet "plongèrent" par reflex le long du chemin afin de s'abriter et l'un deux se retrouva le visage pratiquement sur une "sentinelle" abandonnée dans l'herbe, cette mésaventure ne manqua pas de faire le tour des popotes et amusa beaucoup les personnels des deux forts. Plusieurs sites internet sur le Barbonnet montrent les photos de vestiges de latrines aménagées au bord du chemin d'accès. En juin 1940, elles n'existaient pas et furent sans doute construites par les Allemands ou peut-être les Américains qui se succédèrent au Mont Barbonnet respectivement en 1943 et 1944.

Nos camarades fantassins du 95° BAF avaient aménagé un petit poste d'observation à ciel ouvert sur le haut de la contre-escarpe coté nord-est de la caponnière sud (Voir vue Google ci-dessous), il était armé d'un FM et occupé par trois hommes dont un sergent. Lorsque les combats s'intensifièrent peu avant le 22 juin, ce poste fut pris à partie par une batterie légère italienne qui l'avait repéré. Les tirs devenant de plus en plus précis, le sergent avait pris l'initiative de se replier à l'intérieur de la caponnière pour mettre tout le monde à l'abri. Un lieutenant du 95° BAF, qui venait d'arriver juste à ce moment-là, l'avait sur le coup accusé d'abandon de poste, toutefois, lorsque le calme était revenu, le ton avait alors changé du tout au tout et l'initiative autrement appréciée lorsqu'il a constaté l'état de ce qui restait des équipements d'intendance laissés sur place dans la précipitation du repli.

Lorsque je suis revenu au Barbonnet en août 1940 avec le Groupe de Gardiennage, nous n'avons pas relevé de dégâts importants occasionnés par ces bombardements italiens, tant sur le dessus que sur les murs de contre-escarpe du vieux fort ainsi que sur le Bloc n° 2 du CORF Maginot.



Appel du 18 juin 1940 par le Général De Gaulle.

A Suchet, grâce à des postes de radio nous suivions en permanence l'actualité et tous les événements officiels nationaux et internationaux et notamment la progression des troupes allemandes en France. Après les discours de Mussolini du 10 juin souhaitant récupérer le Conté de Nice et celui de Pétain du 17 appelant à cesser le combat, l'ambiance générale était plutôt morose en raison de l'avance rapide de l'armée allemande sur territoire français. La quasi-totalité des militaires du Barbonnet dont une grande partie était originaire des Alpes Maritimes, n'était cependant pas du tout d'accord avec l'esprit défaitiste des propos de Pétain.

Seuls deux artilleurs, hommes de troupe, originaires d'Alsace l'approuvèrent ouvertement, allant jusqu'à déclarer sachant qu'Hitler envisageait ouvertement d'annexer à nouveau l'Alsace :

« Vainqueurs ou Vaincus, de toute façon, nous serons du côté du Vainqueur ! »

Ces propos et surtout cet état d'esprit ne furent guère appréciés de tous en cette période où les Italiens se montraient de plus en plus agressifs. Ces deux soldats furent immédiatement retirés de leurs postes et mis au cachot où ils restèrent jusqu'à l'évacuation des forts au début de juillet 1940.

C'est alors que nous avons eu connaissance du contenu de l'appel du 18 juin prononcé par le Général De Gaulle, les termes de ce discours redonnèrent le moral à tous. Sachant aussi que l'une des clauses de l'Armistice en cours de négociation avec l'Italie prévoyait le stationnement des troupes italiennes sur les positions atteintes à l'heure officielle de l'arrêt des combats, tous le monde était alors bien décidé à poursuivre et même à intensifier ces combats pour empêcher toute nouvelle progression des Italiens sur le territoire français et si possible les repousser à la frontière. Au sujet de l'appel à entrer en résistance, il n'y pas eu aux deux forts du Barbonnet de prises de positions aussi bien favorables que défavorables, chacun restant discret sur son sentiment personnel et nul n'a cherché à exercer quelconque influence.

Service à la Tourelle pendant les combats

Comme déjà évoqué plus haut, une chambrée entière était affectée à chaque tourelle soit un peu plus d'une vingtaine d'hommes. À chaque alerte, tout le monde rejoignait son poste à sa tourelle d'affectation, la durée de présence y variait ensuite selon les circonstances, tout comme les engagements éventuels. Aussitôt après le 10 juin, les tourelles furent d'abord d'alerte à tour de rôle jusqu'à l'intensification des combats.

Souvent, nous étions avertis d'une alerte imminente par les tirs du Bloc n°2 du CORF Maginot engagé en premier la plupart du temps. Les tourelles pour leur part n'intervenaient en général que sur des objectifs particuliers comme des destructions d'ouvrages, des groupes d'hommes assez conséquents, ou pour effectuer des tirs de barrage lors d'attaques en masse. La plupart du temps nous ne traitions que des objectifs hors du champ de tir des 75 du CORF Maginot, puis nous le verrons plus loin, après l'accident du 22 juin, les tourelles remplacèrent le Bloc n°2 afin de repousser l'attaque générale des troupes italiennes tout le long de la frontière entre Sospel et Menton.

Je me souviens, après l'attaque du matin du 22 juin 1940, je ne sais plus cependant si c'est le 23 ou le 24 juin, de l'exécution par la seule tourelle sud « Bayard » d'un tir en « feu à volonté » constitué d'une succession de plus de 50 tirs simultanés des deux tubes de 155 L.

Je reviens aussi sur le fait que les réservistes mobilisés étaient pour la plupart originaires des Alpes Maritimes, et que durant cette attaque générale, comme pendant les deux jours qui suivirent, tous se montrèrent extrêmement motivés et toujours les premiers aux postes de combats. Ils avaient en effet conscience de lutter contre l'invasion de leur Département par les troupes fascistes de Mussolini dont la volonté de ré-annexer le Comté de Nice avait été maintes fois exprimée et largement diffusée par les radios italiennes.

Incident de tir du 22 juin 1940 au Bloc n°2 de l'ouvrage CORF Maginot

Cet événement a profondément marqué l'ensemble de l'équipage du Barbonnet, ce fut aussi le sujet principal de toutes les conversations jusqu'à l'évacuation des forts au début de juillet 1940. Ensuite, tous ceux qui y sont revenus, en août 1940 et durant les mois suivants, tant pour le gardiennage que pour les opérations d'entretien ou de démilitarisation, n'ont pas manqué de l'évoquer à leur tour.



Photo Patrice GARCIA – décembre 1994

Bloc B2 du CORF Maginot, emplacement de la pièce de 75 accidentées, la pièce actuelle a été réinstallée en juin 1986.

Ce matin-là, j'étais à mon poste à la tourelle sud « Bayard », avec mon chef, l'adjudant-chef Monsara. Dans la matinée, j'ai reçu par téléphone un message du PC de tir du CORF Maginot nous avisant qu'un accident venait d'avoir lieu au Bloc n°2 : une des deux pièces de 75 mm venait d'exploser. Fernand Boutigny, tireur, avait été tué sur le coup et Joseph Lloret, maître pointeur, grièvement touché était décédé peu après. Tous deux étaient des camarades engagés du 158° RAP.



Photo Famille BOUTIGNY

Fernand BOUTIGNY et son meilleur camarade Joseph LLORET (à droite)

Page 36 vous pouvez consulter une copie du rapport officiel archivé à Vincennes. Il fut rédigé par le Capitaine Maintigneux commandant l'artillerie du Barbonnet sous l'autorité du Capitaine Imbault et déclare l'accident survenu à 10 h 35. Vous y trouverez aussi respectivement pages 35 et 34, les copies des actes de décès des victimes, la mort de Joseph Lloret y est indiquée à 10 h 40, heure concordant à quelques minutes près avec celle du rapport, à noter cependant une erreur de transcription à la mairie de Logues concernant Fernand Boutigny, l'heure qui y est enregistrée est 10 h 00 au lieu de 10 h 35, celle de l'accident, puisque le rapport officiel précise qu'il est mort sur le coup.

Il y avait également deux blessés sérieusement atteints dont le chef de la pièce, le maréchal des logis Albert Michel, et des blessés légers tous également de la 12^e Batterie du 158^e RAP.

Fernand Boutigny était l'un de mes anciens compagnons de chambrée engagé au 157^e RAP d'avril à août 1939, lorsque nous séjournions dans le casernement du Col Saint-Jean, il était père de jumeaux.

Joseph Lloret engagé lui aussi était l'ordonnance du Capitaine Imbault, fonction qu'il exerçait déjà auprès du capitaine commandant la 4^e Batterie du 157^e RAP jusqu'au départ de ce dernier pour Bastia en août 1939. Il avait été également le gérant du Foyer du Soldat de la caserne du Col Saint-Jean jusqu'au 3 septembre 1939, date où avec Fernand Boutigny il était monté rejoindre le CORF Maginot du Barbonnet.

Diverses hypothèses ont été émises en ce qui concerne la cause de cet accident, cependant il faut savoir qu'à l'époque le maréchal des logis Constantini, responsable matériel du parc d'artillerie pour l'ensemble des deux forts du Mont Barbonnet, avait conclu ses investigations en déclarant que l'accident résultait de la surchauffe de la pièce en raison des nombreux coups successifs de l'ordre en cours d'exécution, ce qui avait provoqué l'explosion de la munition venant d'être introduite dans la culasse.

Le maréchal des logis Albert Michel, lui-même victime et chef de la pièce accidentée, donc on ne peut mieux informé de l'ordre en cours d'exécution, écrit dans sa lettre du 30 mars 1984 à l'association "Edelweiss" citée dans la brochure n°7 des Éditions Cima sur le Barbonnet, que le Bloc n°2 venait d'exécuter des tirs rapides et effectuait toujours des tirs de harcèlement pour stopper l'attaque massive italienne à l'est et au sud-est de Castellar, objectif d'ailleurs confirmé par le rapport officiel qui précise : « carrefour Balmetta ».

Une version attribuée à un sospellois, ancien militaire qui aurait été présent au Barbonnet ce jour-là, fait état d'un ordre de cesser le feu qui aurait été donné et que la dernière munition restée dans la culasse aurait explosé en raison de l'échauffement de la pièce. Je suis perplexe quant à la fiabilité de ce témoignage, et j'aimerais aussi connaître l'origine de cette information, puisque jusqu'à l'évacuation des forts, il ne fut jamais évoqué la moindre existence d'un tel ordre tant par mes camarades survivants de l'accident que par les servants de l'autre pièce ainsi que par tous les officiers, sous-officiers, gradés et hommes de troupe, présents au bloc n° 2 et dans les PC de tir du CORF Maginot. Le rapport officiel établi aussitôt après l'accident mentionne bien comme l'a écrit Albert Michel, qu'un ordre de tir était en cours d'exécution, je suis toutefois en désaccord avec la cadence de tir précisée au rapport qui ne correspond pas à un « tir à volonté » évoqué par tous les témoins cités ci-dessus.

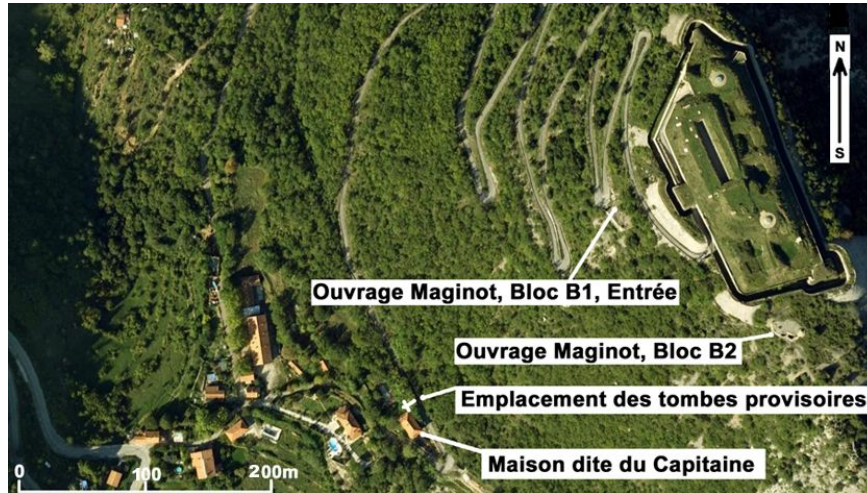
Je me suis entretenu plusieurs fois de cet accident avec le maréchal des logis Constantini entre août 1940, date de mon retour au Barbonnet avec le Groupement de Gardiennage, et novembre 1940 celle de son départ définitif, je reviendrais sur ces derniers points. Ses conclusions étaient formelles, il ne fut jamais question d'erreur humaine, de sabotage ou de défauts de fabrication, hormis quelques cas, bien identifiés et surtout bien connus des servants, rencontrés sur quelques munitions assemblées en réutilisant des douilles déjà tirées. Très facilement repérables, ces munitions douteuses étaient mises au rebut lors des contrôles minutieux précédant le montage des fusées avant le tir. L'examen de la pièce détruite avait aussi exclu toute éventualité d'un obus resté dans le canon suite au raté du coup précédent.

22 juin après-midi – Inhumation des victimes, les tourelles poursuivent le combat

Joseph Lloret étant son ordonnance, le capitaine Imbault commandant l'équipage n° 6 du Mont Barbonnet décida de ne pas utiliser les caveaux du colombarium (Voir plan page 4 n° 67) aménagé depuis l'origine au vieux fort et dont l'entrée se trouve dans la paroi sud du fossé situé presque au-dessus du Bloc 2 du CORF

Maginot. Il ordonna de préparer des tombes au Col Saint-Jean, et décida aussi de l'organisation d'une courte cérémonie militaire. Les sépultures furent creusées à l'arrière de sa maison sur la gauche du chemin de desserte montant aux forts, aussitôt le premier virage, entre le chemin et des petits bâtiments construits à proximité de cette maison (Voir vue satellite ci-dessous).

L'inhumation se déroula l'après-midi même de ce 22 juin 1940, pendant les combats en cours, en effet comme déjà évoqué plus haut, les bâtiments du Col Saint-Jean étaient à l'abri de la vue des observateurs italiens tout comme des tirs directs.



Vue Google du Barbonnet et des bâtiments du Col Saint-Jean

L'ensemble des personnels des deux forts avait souhaité que les corps de leurs camarades soient inhumés dans des cercueils, ceux-ci furent confectionnés par deux de mes camarades servants de la tourelle sud « Bayard », originaires de Savoie et menuisiers de profession dans le civil, ils utilisèrent pour cela des tables en bois provenant du mess sous-officiers du vieux fort.

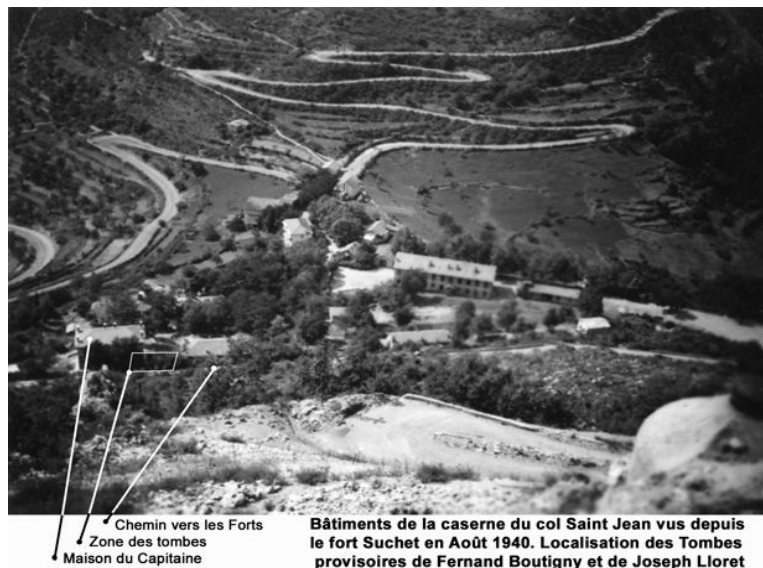


Photo prise en août 1940 depuis le dessus du fort Suchet, du bord du fossé, on distingue au premier plan le haut de la contre-escarpe sud-ouest et sur la droite le dôme de la cloche d'observation.

Pendant ce temps, dès le début de l'après-midi les tourelles « Jeanne d'Arc » et « Bayard » prirent le relais du Bloc n°2 du CORF Maginot, en pratique hors de combat, afin d'intervenir dans la bataille faisant rage au nord et nord-est de Menton. Ce fut pour toutes les deux une journée importante d'activité pour appuyer les ouvrages et postes avancés situés le long de la frontière italienne depuis l'est du Barbonnet jusqu'à Menton et menacés par cette offensive générale des troupes italiennes. Cela se répéta les 23 et 24 juin 1940, effectuant notamment des bombardements très intenses et prolongés sur les abords du poste avancé de la Pierre Pointue, ces précisions sur les objectifs nous furent communiquées par la suite.

En ce qui concerne aussi ces deux journées, je ne suis pas en mesure d'indiquer si la seconde pièce de 75 du Bloc 2 du CORF Maginot avait repris le combat, personnellement je n'ai plus entendu de tir provenant du Bloc n°2 malgré sa proximité de la tourelle « Bayard » (Voir vue Google page 22), il n'en fut pas non plus fait état au cours des diverses conversations avec les personnels du CORF Maginot après le cesser le feu et jusqu'à l'évacuation du Barbonnet.

25 juin 1940 – Armistice avec l'Italie

Après l'Armistice avec l'Italie, une Zone Démilitarisée de 50 km à partir des lignes atteintes par les Italiens pendant les combats avant l'Armistice fut instaurée. Les Italiens restèrent pour leur part sur les positions atteintes avant le 25 juin à 0 h 35 dont une partie du quartier de Garavan situé à l'est de Menton respectant ainsi les accords d'armistice et ceci jusqu'au 11 novembre 1942, date où les Allemands envahirent la Zone Libre. Plusieurs documents font état de quelques tentatives italiennes après le cessez-le-feu pour récupérer par ruses des points stratégiques convoités. Les troupes italiennes entrèrent alors seulement en France pour occuper la zone démilitarisée ainsi qu'une partie des Alpes et de la Provence. Les seuls Italiens que j'ai vu jusqu'à mon départ des Alpes Maritimes en février 1941 furent des Officiers membres de la commission mixte d'armistice en visite au Barbonnet dans le cadre des contrôles prévus par la Convention d'Armistice.

Ce respect rigoureux des accords par l'Italie jusqu'au 11 novembre 1942 me fut également confirmé par un ancien compagnon de mon Unité de Gardiennage B1 au Barbonnet rencontré fin 1942 à Commercy, sous-préfecture distante de 10 km de Boncourt sur Meuse mon village natal et de résidence. Étant ancien du Génie il avait été réaffecté dans cette arme. Après l'occupation de la Zone Libre par les Allemands et de la Zone Démilitarisée des Alpes par les Italiens, à la demande des Allemands son unité avait été envoyée en Lorraine afin de reconstruire des ponts détruits sur la Meuse lors de la débâcle de 1940. Tous ces travaux se déroulaient sous contrôle rigoureux de l'occupant allemand.

Solidarité lors de la liquidation du Foyer

Avant l'évacuation des forts du Barbonnet, il fut procédé fin juin 1940 à la liquidation de l'actif du foyer du soldat commun aux deux forts. Le solde de la caisse fut ainsi réparti entre les hommes de troupe. Le brigadier Blanchard se tenait près de la table du Trésorier Payeur et en sa qualité d'aumônier recevait les dons effectués par chacun pour aider les enfants de Fernand Boutigny. Il était chargé de remettre à la famille les fonds ainsi récoltés.

Retour sur deux faits précédents les combats de juin 1940

J'ai eu l'opportunité de lire début 2009 une reproduction de l'exemplaire dédicacé au Général Magnien de l'opuscule écrit en mai 1941 par le Général Montagne et intitulé « Le XV° Corps dans la Bataille pour le Comté de Nice ». Parmi les citations officielles attribuées à divers combattants valeureux qui y sont regroupées, l'une d'entre elles a retenu particulièrement mon attention, en voici la transcription ci-dessous :

" DIALO PAPA SAMBA, sergent, 7° Génie :

Sous-officier ayant fait preuve du plus grand sang-froid et d'un magnifique courage.

Au moment de l'ouverture des hostilités sur le front du Sud-Est, ayant été chargé de la destruction d'un grand viaduc métallique et ayant constaté que la charge de rupture n'avait pas explosé en totalité, n'a pas hésité à s'engager sur le tablier branlant du pont à demi détruit et privé de sa pile centrale pour réaliser, en pleine obscurité, un nouvel amorçage des charges explosives restantes et procéder dans des conditions très risquées pour lui à une nouvelle mise de feu qui a pleinement réussi. "

Cette citation m'amène à fournir les précisions suivantes : le viaduc, objet de la citation citée plus haut et qui fut finalement détruit grâce à la témérité de ce sergent, est le viaduc métallique du Caï à la sortie de l'ancien tunnel du Caï en service à cette époque et situé peu après la gare à l'est de Sospel en allant vers Breil. Ce viaduc métallique précédait le pont viaduc en maçonnerie franchissant également la Bévéra juste avant l'entrée sud du tunnel du Grazian coté Sospel et qui fut lui aussi détruit.

Cette citation concernant le sergent Dialo m'a rappelé la construction qui débuta en automne 1939 de deux casemates d'infanterie situées en contrebas de l'extrémité nord du fort Suchet, le long d'un petit raidillon habituellement utilisé comme raccourci pour descendre à pied à Sospel.

Les artilleurs de Suchet y étaient descendus un jour participer à ce chantier pour aider l'équipe du Génie et les fantassins du 95° BAF destinataires de ces ouvrages. Ce jour-là, c'était ce même sergent du Génie Dialo Papa Samba qui supervisait les travaux. Il était originaire d'Outre-Mer et d'abord très sympathique. J'ai eu l'occasion de discuter un moment avec lui tout en remplissant ma tâche personnelle qui consistait à préparer le repas froid de midi avec les denrées apportées sur place.



À gauche, pont de chemin de fer en maçonnerie détruit sur la Bévéra devant l'entrée du Tunnel du Grazian coté Sospel. De dos l'adjudant-chef Monsara qui commandait la tourelle sud « Bayard » au Barbonnet.

À droite, restes du viaduc métallique du Caï sur la Bévéra. Vue prise depuis l'ancien tunnel du Caï.

Photos prises fin juin 1940 peu après les combats et l'armistice.



Casemate inférieure

Photos Marc ENDINGER



Casemate supérieure

Juillet 1940 – Évacuation du Mont Barbonnet

Début juillet 1940 tous les personnels présents en juin 1940 quittèrent le Barbonnet, sauf le soldat Biron un appelé et le maréchal des logis d'active Constantini, Responsable Matériel du parc d'artillerie des deux forts. Ils étaient restés afin de maintenir la présence française en vertu de l'article 4 de la convention d'armistice et de superviser en même temps les premières opérations de désarmement assurées par les personnels d'équipes mobiles du Génie. Les réservistes allèrent à Saint-Tropez pour être démobilisés, concernant les militaires d'active, nous autres artilleurs avons regagné Nice, les hommes de troupe pour constituer les premiers éléments des Unités de Gardiennage, et les cadres en vue de nouvelles affectations, la plupart dans la nouvelle Armée d'Armistice en cours d'organisation en Zone Libre.

En attendant la formation des unités de gardiennage prévues par la Convention d'Armistice, j'ai participé à Menton à des opérations de déménagement d'armes et de munitions au Cap Martin et dans les ouvrages voisins, ces matériels avaient pour destinations principales l'Afrique du Nord et la Corse.

Le maréchal des logis Constantini m'a rapporté, à mon retour au Barbonnet avec l'unité de gardiennage, qu'en juillet 1940 avait eu lieu la première visite de la commission mixte franco-italienne d'armistice. Dès l'arrivée de cette dernière au Barbonnet, un Officier italien avait alors exigé de visiter tout d'abord le Bloc n°2 du CORF Maginot, car les Italiens étaient convaincus, jusqu'à ce jour-là, que l'arrêt des tirs du bloc de combat après l'accident dans la matinée du 22 juin était dû à un coup direct de leur artillerie.

Monsieur Jean-Christian Aimé de l'association EO3-Agaisen, petit fils de Frédéric Béné, adjudant chef d'active au 157° RAP et chef de tourelle au Mont Agel en juin 1940, m'a fait savoir courant 2008, que son grand-père lui avait plusieurs fois déclaré avoir vu le canon éclaté de la pièce de 75 du Barbonnet à Fayence dans le Var, lorsqu'il fut reversé dans l'armée d'armistice après la dissolution du 157° RAP, il gérait le regroupement des matériels en attente de livraison aux Italiens. (Article 10 de la convention d'armistice, armes ayant été engagées durant les combats contre les troupes italiennes, dans l'état où elles se trouvaient au moment de l'armistice et cela sur demande expresse des autorités italiennes.)

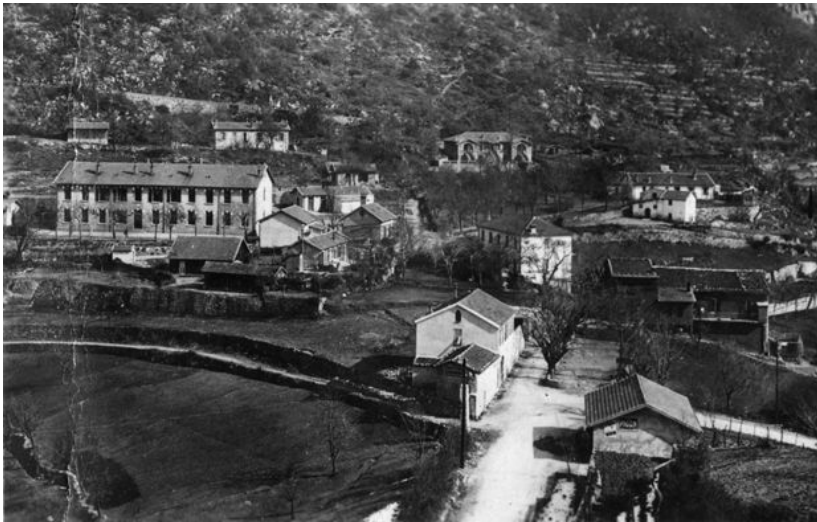
Août 1940 – Retour au Mont Barbonnet avec l'Unité de Gardiennage B1

Le Groupement des Unités de Gardiennage des Alpes Maritimes avait été créé fin juillet – début août 1940, et son état-major installé à Nice, le Sous-Groupement B avait rejoint la caserne Salel, l'ancien quartier de l'artillerie à Sospel, pour prendre en charge les ouvrages du Secteur. Étant ancien du Barbonnet, j'avais ainsi été affecté à l'unité B1, chargée de la surveillance des deux forts du Barbonnet et cantonnée à la caserne du Col Saint-Jean, je revenais donc dans le casernement où je séjournais avant septembre 1939. Dans cette unité B1 se trouvait aussi le soldat Biron déjà cité plus haut et un camarade dénommé Pierre SIMOND incorporé en même temps que moi au 157^e RAP à Nice, nous étions tous les deux dans le même groupe au peloton d'élèves gradés fin 1938 et début 1939 et aussi transférés ensemble au Col Saint-Jean. Cependant, en septembre 1939, il avait été affecté au CORF Maginot du Barbonnet.

L'appellation officielle de notre groupe au Col Saint-Jean était :

– G.U.G.D.A.M. – SOUS GROUPEMENT B – UNITÉ B1 -

On peut voir page 30 ma permission permanente établie par l'Officier responsable de cette unité.



Carte postale des années trente, autre vue des bâtiments de la Caserne du Col Saint-Jean.

L'accès aux forts se faisait impérativement à partir de la Caserne. Voir commentaire de la vue générale page 9.

Nous montions par roulement d'équipes de 5 hommes résider plusieurs jours consécutifs au vieux fort du Barbonnet pour y assurer le gardiennage des deux forts. La nuit nous logions au poste de garde de la cour Nord de Suchet (Plan page 4 n° 41), situé sur la droite de l'entrée du tunnel nord d'accès à la cour d'honneur. Le plus souvent, la garde de jour s'effectuait devant le bloc n°1, entrée de l'ouvrage CORF Maginot d'où l'on avait vue sur les lacets du chemin de servitude conduisant aux deux forts. Notre unique mission était d'y faire acte de présence, toutes les allées et venues diverses étant déjà contrôlées et filtrées par le poste de garde de la caserne du Col Saint-Jean par lequel il était impérativement nécessaire de passer pour emprunter le chemin de service menant aux forts.



Photo Marc ENDINGER

Cour Nord de Suchet, à gauche, l'entrée du tunnel nord vers la cour d'honneur, au centre le poste de garde, sur la droite entre le muret et l'angle du bâtiment, le haut du chemin venant de la caponnière d'entrée.

Durant ce même temps, des unités mobiles du Génie renforcées par divers personnels poursuivaient l'évacuation, commencée en juillet 1940, des matériels, armes légères et munitions des deux forts, à destination déjà évoquée de l'Afrique du Nord et de la Corse. Au Barbonnet toutes ces opérations, en application de l'article 5 de la convention d'armistice, ainsi que l'entretien courant s'effectuaient toujours sous la responsabilité du maréchal des logis Constantini, que j'ai déjà cité plus haut, jusqu'à son départ définitif du Barbonnet en novembre 1940.

Entre le mois d'août 1940 et ma démobilisation intervenue le 20 février 1941, j'ai assisté personnellement à au moins 5 visites officielles effectuées par des membres de la commission mixte franco-italienne d'armistice. Au cours de l'une d'elles, vers fin septembre 1940, le maréchal des logis Constantini se fit sévèrement rappeler à l'ordre par un officier italien de cette commission, car il tardait quelque peu à faire livrer un lot d'armes et de munitions réclamé avec insistance par les Italiens comme stipulé à l'article 10 des clauses de l'armistice : « armes... appartenant aux unités qui ont été engagées ou déployées de quelque façon que ce soit contre les forces armées italiennes ».



Souvent, dans la journée, la garde s'effectuait devant le bloc n°1, entrée de l'ouvrage CORF Maginot d'où l'on avait vue sur les lacets du chemin de servitude conduisant aux deux forts.

Debout à droite René SIMON,

Photo prise en août 1940.

Le drapeau français flottait sur le bloc !

Toutes les personnes sur cette photo ainsi que sur les trois autres ci-dessous et page suivante sont des membres de l'unité B1 du G.U.G.D.A.M. – SOUS GROUPEMENT B.

Suivant les accords de la conventions d'armistice les gardiens des forts ne devaient faire qu'acte de présence.

Les quatre canons de 155 L des deux tourelles du fort Suchet, la pièce restante de 75 mm et les deux mortiers de 81 du Bloc B2 qui ne pouvaient être transformés pour être réutilisés en pièces mobiles de campagne en raison de leurs conceptions particulières furent alors seulement désactivés par enlèvement des culasses et autres éléments indispensables. La poudre destinée à l'usage des 4 pièces de 155 L des tourelles et stockée dans les poudrières fut brûlée dans un fossé du vieux fort.



Sur la tourelle nord « Jeanne d'Arc » en août 1940. Debout à droite René SIMON.



Debout à gauche René SIMON.

Debout 2° à partir de la gauche René SIMON.

Temps libre dans l'enceinte de la Caserne du Col Saint-Jean.

Photos prises durant les 2 seuls jours de neige aux environs de Noël 1940.

Permission Permanente

Le 29 octobre 1940, date anniversaire des 2 ans de mon incorporation, je me trouvais désormais en situation de service au-dessus de la durée légale, il me fut alors délivré la permission permanente de rentrer à 23 heures reproduite ci-dessous. En effet j'aurais dû normalement être démobilisé à cette date, toutefois les cadres de l'armée à cette époque laissaient traîner les procédures en longueur pour tous ceux qui comme moi étaient originaires de la Zone Occupée. Ils espéraient de cette façon aboutir à un réengagement dans les rangs de l'Armée d'Armistice toujours en cours de constitution en Zone Libre.



11 novembre 1940 – Hommage aux deux victimes du 22 juin

Un adjudant-chef du Génie superviseur des opérations de maintenance sur les installations électriques dans les ouvrages du Secteur de Sospel avait reçu pour mission du Souvenir Français d'organiser le 11 novembre 1940 une cérémonie en mémoire des deux victimes du 22 juin 1940 et de déposer une cocarde tricolore sur chacune des tombes. Ce jour-là mon groupe était de service aux forts du Barbonnet et ce sont nos camarades restés au repos au Col Saint-Jean qui rendirent avec lui les honneurs militaires.

Ce n'est que début 2008 que j'ai appris qu'en fait les jumeaux de Boutigny étaient deux filles nées en 1939, ces dernières sont d'ailleurs venues me rendre visite en juin 2008. Ce jour-là, elles m'ont communiqué la photo des tombes provisoires reproduite page 31 ainsi que celle insérée page 24 de leur père en compagnie de Joseph Lloret. Ces deux documents leur avaient été transmis par leur grand-mère paternelle. J'ai ainsi appris que Fernand Boutigny avait présenté Joseph Lloret à sa mère, lors d'une permission, en lui précisant que c'était son meilleur camarade. Le destin a voulu que tous deux soient les victimes du même accident.

Elles m'ont aussi rapporté ce jour-là que depuis 1949 leur père reposait au cimetière de Lorgues dans le Var, ville où il demeurait avec sa mère, et que son nom y est gravé sur le Monument aux Morts.



Photo famille BOUTIGNY

Tombes provisoires de Fernand BOUTIGNY (à gauche) et de Joseph LLORET.

Ce n'est que quelques jours après cette visite que je me suis souvenu de cette cérémonie du 11 novembre 1940 en revoyant cette photo et les cocardes tricolores apposées sur les croix. Sur la photo, les deux cocardes semblent être encore en très bon état, ce qui permet de dater la prise de vue vers fin 1940 ou tout début 1941.

Quant à Joseph Lloret, il est désormais inhumé au cimetière d'Airargues dans le Gard, la ville où il résidait, où son nom figure également sur le Monument aux Morts. Cette information fut confirmée courant mai 2009 par Mme Lloret Sylvette veuve de Fernand, frère cadet de Joseph Lloret, lors d'un entretien téléphonique avec mon fils aîné, elle m'a fait parvenir également une autre photographie des deux bons camarades reproduite ci-dessous.

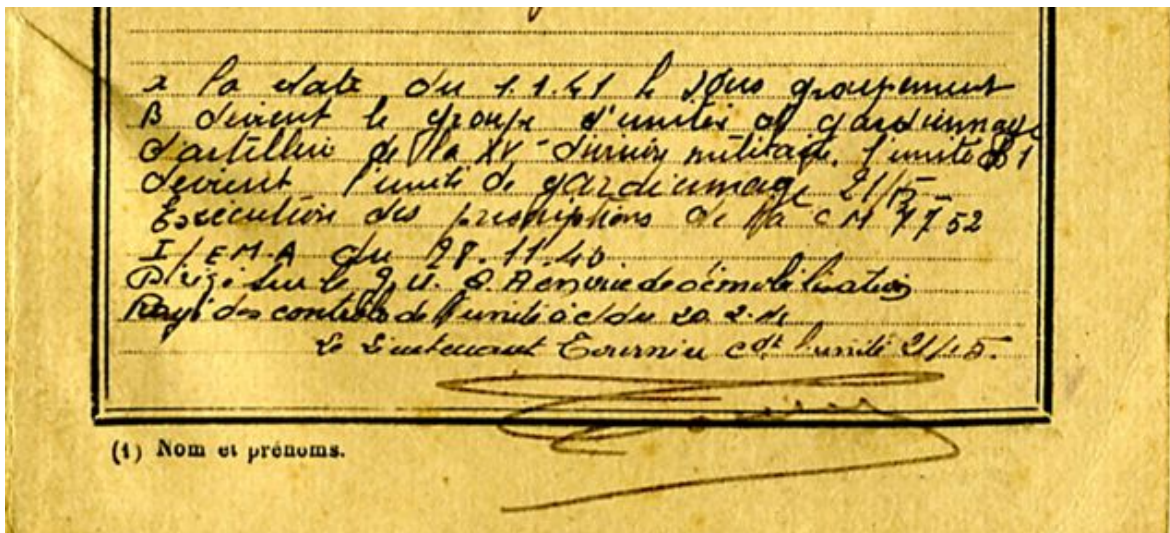


Joseph LLORET (debout à gauche) et Fernand BOUTIGNY (debout à droite) au cours d'une manœuvre dans les environs de Sospel en 1939.

Photo famille LLORET

Janvier 1941 – Réorganisation des unités de Gardiennage.

Vous trouverez ci-dessous, copie de l'extrait de mon livret militaire faisant mention du changement officiel de dénomination du Groupement des Unités de Gardiennage des Alpes Maritimes, et plus particulièrement de mon Unité B1 du Sous Groupement B.



Ainsi, en exécution des prescriptions de la CM 7752 I/EMA du 28/11/1940, à compter du 01/01/1941, le Sous Groupement B est devenu le Groupe d'Unités de Gardiennage d'Artillerie de la XV° Division Militaire et l'unité B1 est devenue l'Unité de Gardiennage 21/15.

Démobilisation

Sur l'extrait de mon livret militaire figurant ci-dessus on relève aussi que je suis rayé des contrôles de l'Unité 21/15 à compter du 20 février 1941. J'ai été en effet finalement démobilisé à Marseille le 20 février 1941, j'avais indiqué comme adresse de retour La Croix Blanche par Plottes en Saône-et-Loire lieu situé en Zone Libre non loin de la ligne de démarcation. Quelque temps plus tard j'ai franchi clandestinement cette ligne pour retourner à la ferme familiale de Boncourt sur Meuse près de Commercy dans la Meuse.

Le département de la Meuse était à l'époque inclus dans la Zone Réservée créée par les Allemands, de statut identique à la Zone Interdite du Nord-Pas de Calais. Les nazis y prévoyaient une colonisation ultérieure par des agriculteurs d'origine allemande et elle était aussi interdite de retour pour les réfugiés partis vers le sud lors de la débâcle de mai-juin 1940.

Difficultés pour obtenir la Carte du Combattant

En dehors de ma participation aux combats contre l'Italie avec l'Armée des Alpes, après mon retour à Boncourt sur Meuse pour y reprendre mes activités d'agriculteur, étant le plus jeune de la famille, je n'ai pas eu d'autres activités militaires ou paramilitaires pouvant être validées pour obtenir la carte du combattant. Pour les anciens de l'Armée des Alpes et du Secteur Fortifié des Alpes Maritimes en particulier, le ministère des Anciens Combattants, par de savants calculs, ne validait que 77 jours aux Unités Combattantes pour les 15 jours entre le 10 juin 1940, date de la déclaration de guerre par l'Italie, et le 25 juin 1940, date de l'arrêt des combats avec cette dernière. Pourtant nombreuses furent les unités en poste sur le terrain dans la montagne et dans les divers ouvrages tout le long de la frontière italienne et ceci dès le 3 septembre 1939, date de la déclaration de guerre à l'Allemagne. Il y eu de nombreuses interventions pour faire évoluer cette situation injuste. Je n'ai jamais connu les motivations exactes de cette attitude incompréhensible de nombreuses instances officielles envers les anciens de l'Armée des Alpes après 1945. En effet ces 77 jours reconnus étaient insuffisants, car il en fallait au minimum 90 pour obtenir la carte du combattant et ainsi bénéficier des divers avantages qui y étaient associés !



Cette carte ne me fut finalement accordée qu'en juin 1996 en application d'une décision collective du 30/05/1996, soit 51 ans après la fin de la guerre 1939-1945. Par cette mesure d'ordre général était enfin reconnue la valeur des combattants de cette Armée des Alpes qui fut pourtant la seule à avoir mis en pratique et surtout pleinement réalisé la Devise de la Ligne Maginot :

" ON NE PASSE PAS "

Résidence des Couleurs à Vaucouleurs 55140 – décembre 2017

René SIMON

*

ANNEXE – 1

Insignes réglementaires portées par René SIMON



Insigne de béret de la ligne Maginot – octobre 1938 à juillet 1940



Insigne du 157° RAP – octobre 1938 à août 1939.

(Insigne retrouvé dans un tiroir par son épouse en septembre 2009)



**Insigne du 158° RAP – remise fin août 1939 mais plus portée
après la déclaration de guerre su 3 septembre 1939
(Voir page 14)**

ANNEXE - 2

Ci-dessous copie scannée de la transcription de l'acte de décès de Fernand BOUTIGNY dans les registres de la Mairie de LORGUES dans le Var où son nom est gravé sur le monument aux Morts.

57

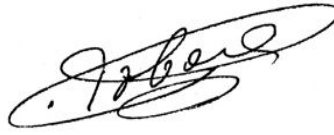
MAIRIE D _____



ARRONDISSEMENT DE _____

N° _____

Le Ministère des anciens Combattants nous a requis de transcrire le décès ci-après
 Le vingt deux juin mil neuf cent quarante, à six heures _____, est décédé Boutigny Fernand René
 158^e R. A. P. immatriculé au C. S. n° 5574
 domicilié à Lorgues en dernier lieu
 né à Floury 1/4 Anville, Eure le neuf juillet mil neuf cent six huit, célibataire. Recrutement de Coulon n° 336.
 fil, de Vésic
 et de Blot Marie Louise
 domicilié à Lorgues.
 "Mort pour la France" au fort du Barbonnet A. M. ouvrage n° 6
 Dressé le vingt deux juin
 à onze heures _____, sur la déclaration Raouf Levine
Medecin, lieutenant - 158^e R. A. P. et de Balizes
Levin adjudant.
 qui, lecture faite, a signé avec Nous, Larieux Capitaine, Officier de l'Etat civil. Transcrit par nous Robert Marius adjoint au maire de Lorgues, le neuf décembre mil neuf cent quarante, l'Officier de l'Etat civil par délégation.

Transcription
Boutigny
Fernand René



Photocopie certifiée conforme à l'originale
 Lorgues le : 14.05.2009.

 Pour le Maire
 le délégué,


Ci-dessous copie scannée de la transcription de l'acte de décès de Joseph LLORET dans les registres de la Mairie d'AIMARGUES dans le Gard où son nom est gravé sur le monument aux Morts.

no 62

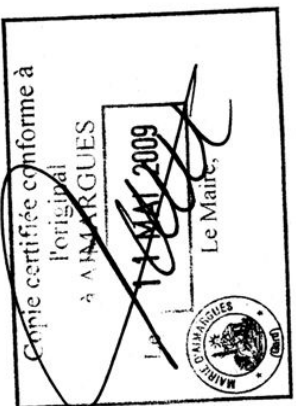
Le neuf août mil neuf cent quarante trois à onze heures
Monsieur Auguste Pourreau Maire de la ville d'AIMARGUES officier de l'Etat
Civil a procédé à la transcription de décès dont la teneur suit lequel

la transcription de l'acte de décès de Lloret Joseph
décédé le 22 Juin 1940
Mort pour la France

nous a été transmis par le Secrétariat Général des anciens Combattants.
L'an mil neuf cent quarante, le vingt deux du mois de Juin à quinze
heures du soir étant à l'ouvrage 4^o (Barbonnet) S. P. A. M. section postal
137 acte de décès de Lloret Joseph Maître peintre, 1^{er} Batterie du 15^o R. A. P. immatriculé au corps sous le 904869, né le vingt deux Juin
mil neuf cent dix sept à Coursan (Aude), recrutement de Marseille
(no 713) Mort pour la France domicilié en dernier lieu
à Aimargues (Gard), rue Jeanne d'Arc, décédé à l'ouvrage 4^o (Barbonnet)

S. P. A. M. le vingt deux du mois de Juin à dix heures quarante
minutes, fils de Lloret Joseph et de Chinarié Marie Josephine son épouse
domiciliés à Allins sur Savès (Bouches du Rhône) Célibataire
Dressé par moi Capitaine Lariou Commandant le 11/158 officier
de l'Etat Civil sur la déclaration de Raoul Léonce médecin lieutenant
1^{er} Batterie du 15^o R. A. P. de Balizot Léon, adjudant 1^{er}
Batterie du 15^o R. A. P. Kerroul qui ont signé avec moi après
lecture Et de cette transcription nous avons dressé le présent acte que
nous avons signé

[Signature]



Copie du rapport archivé à Vincennes aimablement communiquée par
Alain HONADEL coauteur avec Jean-Yves MARY et Jacques SICARD de la série
" Hommes et Ouvrages de la ligne Maginot " chez Histoire et Collections.
Texte rehaussé numériquement afin de le rendre plus lisible.

SHAT
34N622

Le capitaine Maingigneux, Cdt L'A.E.O. 6
à Monsieur le Chef d'Escadron, Cdt le II/157

J'ai l'honneur de vous rendre compte des faits suivants :

Le samedi 22 juin 1940 à 10^h35 au cours de l'exécution
d'un tir à cadence lente (1 coup pièce minute) sur le carrefour Balmette
la 2^{ème} pièce de la casemate de l'E.O. 6 (75/29) a sauté par suite
de l'abatement prématuré de l'obus. L'affût, le brancard, le feu ont
été détruits.

Le canonnier de 2^{ème} classe, Boutigny Fernand, tireur, a été tué
sur le coup. Le maître pointeur Loret Joseph, pointeur en hauteur
est mort un quart d'heure après. Ont été blessés : 1/ gravement au
bas ventre, le canonnier Pensezot Félix, pourvoyeur : 2/ légèrement
le maréchal des logis Michel Albert, chef de pièce, ; les canonniers Vial
Fortuné, pointeur en direction et Camous Paul, pourvoyeur.

Le chef de casemate et les autres servants n'ont eu que des contusions
sans gravité.

Le numéro de la bouche à feu abîmée est : 22 Bourges 1921

Le numéro du tube est : 6.932 Clamartin 1918

L'obus tiré était un obus explosif modèle 17.

Marques peintes :

	MF					
ECP	21	4	34			
MB	1	32	ON	SC	12	31
		36		++		

Marques à froid : 4808 N° 108 7 27 19 0 *

Le lot dont faisait partie l'obus est : 11 B ECP 34

La fusée était une fusée TCAL modèle 26, I : 1-35 E

La charge est: 745 BK4 D 15
1 32 SM
11 ECP 34 V. 575

Les débris de ce lot sont de diverses provenances (reunis, réfléchies).

Non seulement à cette fusée plusieurs incidents de tir. Difficultés d'introduction ou d'extraction des débris, éclatement de débris.

D'autre part, plusieurs obus défectifs avaient été mis de côté.

D'après les éclats de la fusée, l'obus pouvait avoir explosé au départ. Le tube du canon était intact à partir de la rotule de protection.

La fusée avait tiré entre 8^h 58 et 10^h 35 105 O.E 17 - Fusée TCAL.

E. O. G, le 22 juin 1940



ANNEXE – 3

Cartes postales et photos de l'époque extraites de l'album de René SIMON



Nice fin des années 30 – les jardins Albert 1er et le Casino de la jetée.



Les Saets du Col de Castillon

Vues dans les années 30 – à gauche des lacets du col de Braus et à droite ceux du Castillon.

* * * * *



**157° RAP janvier 1939 – Instruction pratique sur les positions de tir extérieures du dessus de l'ouvrage du Mont Agel.
Détail de la photo de la pièce de 220 L, page 8, partie située sous l'embouchure du canon.
On distingue nettement la silhouette d'un 145-155 mobile de Marine.**

Ci-dessous, 3 autres vues pendant la messe d'un dimanche courant septembre ou début octobre 1939.
L'intérêt de ces documents est de pouvoir observer la diversité des tenues portées.
Des éléments de diverses armes constituaient en effet l'équipage n° 6 du Barbonnet.



À droite de l'autel, le Brigadier Blanchard faisant aussi fonction d'aumônier pour les deux forts.
(Voir pages 13 et 16 d'autres vues de cette messe)

* * * * *

Suivent 7 photographies de membres de l'unité B1 du G.U.G.D.A.M. – SOUS GROUPEMENT B
Rappel : Suivant les accords de la conventions d'armistice les gardiens des forts ne devaient faire qu'acte de présence.



Un jour de garde en août 1940 devant le bloc n°1, entrée de l'ouvrage CORF Maginot.
René SIMON à droite.



Membres de l'unité B1 de gardiennage sur le redan du fort Suchet en août 1940
En arrière plan légèrement à droite l'Agaisen.

5 autres photographies d'une journée de temps libre dans l'enceinte de la Caserne du Col Saint-Jean.
Photos prises durant les 2 seuls jours de neige aux environs de Noël 1940.

Nous retrouvons de nouveau René SIMON sur ces 5 documents :



debout 2° à partir de la gauche



au 1° rang 2° à partie de la droite



2° à partie de la gauche sur les
épaules d'un camarade du 1° rang

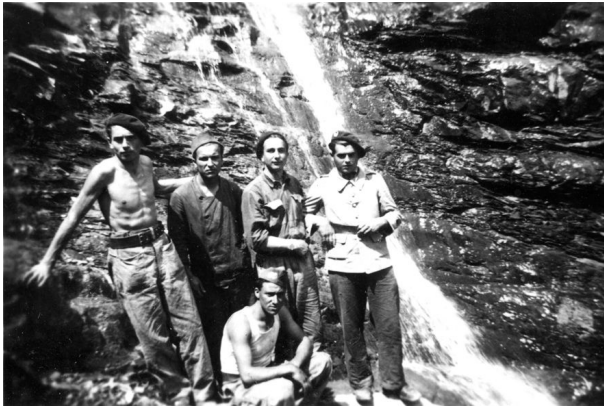


1° du 2° rang à partir de la droite



au 1°rang 2°à partir de la gauche

René SIMON sur deux autres clichés pris lors de sorties fin 1940 dans les Alpes Maritimes.



À la cascade de Villeneuve-d'Entraunes debout à gauche



Dans les gorges de Daluis debout à droite



Ouvrage CORF Maginot de Flaut, Bloc n°3.

Photo prise par un membre du Groupement des Unités de Gardiennage des Alpes Maritimes (G.U.G.D.A.M.) en visite après les combats en août 1940.

* * * * *

* * *

*